



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **33**

Présents : **23**

Représentés : **8**

Qui ont pris part à la délibération : **31**

Date de la convocation : **21/11/2023**

Date d'affichage : **21/11/2023**

**de la commune de COGOLIN
Séance du lundi 27 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-sept novembre à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADÉ maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Audrey TROIN – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Corinne VERNEUIL – Michaël RIGAUD – Isabelle BRUSSAT – Florian VYERS – Mireille ESCARRAT – Isabelle FARNET-RISSO – Philippe CHILARD – Julie LEPLAIDEUR –

POUVOIRS :

Gilbert UVERNET	à	Patricia PENCHENAT
Patrick GARNIER	à	Audrey TROIN
Erwan DE KERSAINTGILLY	à	Christiane LARDAT
Christelle TAXI	à	Sonia BRASSEUR
Olivier COURCHET	à	Isabelle FARNET-RISSO
Patrick HERMIER	à	Mireille ESCARRAT
Bernadette BOUCQUEY	à	Philippe CHILARD
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADÉ

ABSENTES :

Audrey MICHEL - Kathia PIETTE -

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

L'article L 2224-17-1 du code général des collectivités territoriales dispose que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente, respectivement, au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets,

N° 2023/11/27-08

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (CCGST) : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2022

N° 2023/11/27-08

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (CCGST) : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS 2022

destiné notamment à l'information des usagers, au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Dans ce cadre, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets, rapport qui fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Le rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST) est présenté au conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le conseil municipal :

PREND ACTE du rapport d'activité 2022 sur le prix et la qualité du service de prévention et de gestion des déchets de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, adopté par le conseil communautaire lors de sa séance du 16 novembre 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le maire,

Le secrétaire,

Marc Etienne LANSADE

Geoffrey PECAUD

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 22

**SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS**



**PÔLE ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET ASSIMILÉS**

1. Présentation générale 4

1.1	Territoire desservi	4
1.2	Population desservie	5
1.3	Estimation de la population en saison estivale	5
1.4	Faits marquants 2022	6

2. Pré-collecte et collecte 7

2.1	Collectes séparées : types de déchets concernés et modalités de collecte	7
2.1.1	La pré-collecte	7
2.1.2	Modalités de collecte	8
2.2	Fréquences de collecte	8
2.3	Matériels de collecte	8

3. Flux de déchets concernés 9

3.1	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)	9
3.1.1	Pré-collecte	9
3.1.2	Organisation de la collecte	9
3.1.3	Transit et transport	10
3.1.4	Traitement - SITTOMAT	10
3.2	Multimatériaux (emballages en mélange)	11
3.2.1	Pré-collecte	11
3.2.2	Organisation de la collecte	11
3.2.3	Transport	12
3.2.4	Traitement - SITTOMAT	12
3.3	Verre	12
3.3.1	Pré-collecte	12
3.3.2	Organisation de la collecte	12
3.3.3	Transport	13
3.3.4	Traitement	13
3.4	Carton des professionnels	13
3.4.1	Pré-collecte	13
3.4.2	Organisation de la collecte	13
3.4.3	Transport	13
3.4.4	Traitement	13
3.5	Biodéchets	14
3.5.1	Pré-collecte	14
3.5.2	Organisation de la collecte	14
3.5.3	Transpot	14
3.5.4	Traitement	14
3.6	Encombrants	14
3.6.1	Collecte à domicile	14
3.6.2	Apports en déchèterie	14
3.6.3	Transport	14
3.6.4	Traitement	14
3.7	Déchèteries intercommunales	15
3.7.1	Un maillage territorial adapté	15
3.7.2	Le programme de rénovation du réseau	15
3.7.3	Une gestion optimisée	15
3.7.4	Le traitement et la destination des flux collectés	16
3.7.5	L'évolution de la fréquentation et des quantités collectées	17
3.8	Déchets Verts	18
3.8.1	Organisation de la collecte	18
3.8.2	Transport	18
3.8.3	Opération de prétraitement	18
3.8.4	Traitement	19
3.9	Autres flux	19

4. Traitement 21

4.1	Les unités de traitement	21
4.2	Nature des traitements et des valorisations réalisées par flux de déchets	22
4.3	Taux global de valorisation matière et de valorisation énergétique des quantités de déchets ménagers et assimilés	23

5. Bilan technique 24

5.1	Tonnages enlevés	24
5.2	Production annuelle par habitant	25
5.3	Impacts de la saisonnalité	25
5.4	Taux de refus de la collecte sélective	26

6. Prévention et sensibilisation 27

6.1	Prévention des déchets ménagers et assimilés	27
6.1.1	Indice de réduction des quantités produites	27
6.1.2	Indice de réduction des quantités enfouies	27
6.2	Mesures prises pour prévenir des effets préjudiciables de la gestion des déchets	28
6.2.1	Les Ambassadeurs du Tri : véritable vecteur de communication	28
6.2.2	Bilan carbone	29
6.3	Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés	30
6.3.1	Promouvoir et développer le compostage	31
6.3.2	Promouvoir et développer une gestion intégrée des végétaux	32
6.3.3	Développer le tri et la valorisation des déchets	33
6.3.4	Ecoexemplarité	36
6.3.5	Promouvoir et développer le réemploi et la réutilisation	37
6.3.6	Prévenir la toxicité des déchets	38
6.3.7	Développer une communication adaptée	39

7. Bilan financier 40

7.1	Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets	40
7.2	Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement	40
7.3	Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises	41
7.4	Modalités d'établissement de la Redevance Spéciale d'élimination des déchets, et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	42
7.5	Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés	43
7.6	Produits d'accès aux centres de traitement	43
7.7	Montant global et détaillé des recettes perçues au titre de la valorisation	43
7.8	La matrice des coûts	43

8. Performances 44

8.1	Bilan	44
8.2	Perspectives	45

9. Annexes 46

Depuis 2013, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des douze communes membres. En 2016 elle a délégué le transport et le traitement via son adhésion au Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise.

L'année 2022 a été marquée par de nombreuses actions d'envergures, notamment le lancement des travaux de réhabilitation de la plateforme de compostage de La Mole, L'Ecopole et la poursuite des opérations de rénovation des déchèteries.

Elle a été également rythmée par la mise en place de nouveaux conteneurs enterrés et semi-enterrés sur les différentes communes du territoire permettant une meilleure intégration dans le paysage, en plus d'une optimisation des tonnages collectés.

L'ensemble des déchets collectés en 2022 est en augmentation de 2% par rapport à 2021. Les tonnages du verre et des cartons professionnels sont ceux qui ont subi une envolée significative avec plus de 15% de tonnages supplémentaires. Ces hausses peuvent s'expliquer par l'augmentation de l'activité économique par rapport aux années précédentes impactées par le COVID.

Côté valorisation des déchets, nos performances ont été encore cette année affectées par l'arrêt prolongé de l'une des trois lignes de l'unité de valorisation énergétique. Problème technique nous obligeant à enfouir nos ordures ménagères sur l'installation de stockage des déchets non dangereux de Pierrefeu, amenant notre taux de valorisation à 55%.

Toutefois les actions engagées en 2021 sur le broyage des végétaux ont entraîné une baisse des tonnages des déchets verts de 6% en 2022.



Vincent Morisse

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez
Maire de Sainte-Maxime
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



Thomas Dombry

Vice-président
délégué aux déchets ménagers et assimilés
Maire de la Garde-Freinet

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ



Présentation générale

1.1 Territoire desservi

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez regroupe les communes de Cavalaire-sur-Mer, Cogolin, Gassin, Grimaud, La Croix Valmer, La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan de la Tour, Rayol-Canadel-sur-Mer, Ramatuelle, Saint-Tropez et Sainte-Maxime.

L'Hôtel Communautaire se situe à Cogolin.

Des pôles techniques et des sites d'exploitation sont répartis sur l'ensemble du territoire : les déchèteries, les ateliers mécaniques, le service Espaces Maritimes, les plateformes de déchets verts.



L'Organisation des services

La Communauté de communes fonctionne avec 201 agents répartis dans 9 pôles et directions dont l'action est pilotée par un Directeur général des services :

> Direction générale adjointe des ressources :

- Direction des Finances,
- Direction des Affaires juridiques,
- Direction des Ressources humaines,
- Direction des Systèmes d'information.

> Direction générale adjointe Aménagement-Projets :

- Pôle Technique,
- Pôle Environnement,
- Pôle Eau et assainissement non collectif,
- Pôle Développement économique et tourisme,
- Pôle Aménagement du territoire et mobilité.

> Conservatoire de musique et de danse.

> Cabinet de la Présidence - Direction de la communication.

Créée le 1^{er} janvier 2013 (Arrêté Préfectoral du 27/12/2012), la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez associe les douze communes du golfe de Saint-Tropez, au sein d'un "espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement".

Sa forme juridique d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre lui permet d'être indépendante financièrement des communes qui la constituent.

> Son rôle

- Donner une meilleure cohérence territoriale.
- Donner une plus grande pertinence aux choix d'aménagement.
- Mutualiser les moyens (humains, matériels et financiers).
- Parler d'une seule voix face aux partenaires (État, Région, Département, Europe, etc.).

Légende

- | | |
|---|---|
| Hôtel communautaire | Agence de promotion « Golfe de Saint-Tropez Tourisme » |
| Ateliers et régie Forêt | Déchèterie et/ou plateforme de réception des déchets verts |
| Service Espaces maritimes | Ecopôle (plateforme de valorisation des déchets verts et quai de transit) |
| Pôle Eau (bureaux administratifs à Cogolin et régie eau potable à La Garde-Freinet) | Barrage de la Verne pour l'adduction en eau potable |
| Maison de l'entreprise | Usine de production d'eau potable (gérée en délégation de service public) |
| Conservatoire de musique et de danse | |
| Office de tourisme communautaire | |

Ses compétences**> OBLIGATOIRES**

- Aménagement de l'espace.
- Développement économique.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

> OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Eau.

> FACULTATIVES

- Aménagement numérique du territoire.
- Administration d'un système d'information géographique communautaire.
- Actions de soutien au maintien et développement de l'activité agricole.
- Actions de soutien au maintien et développement de la pêche professionnelle locale.
- Itinéraires de randonnées.
- Participation au fonctionnement et financement de la maison du tourisme.
- Gestion intégrée des cours d'eau (en complément de la compétence GEMAPI).
- Politique des transports et des déplacements.
- Actions en faveur de la formation et de l'emploi.
- Assainissement non collectif.
- Lutte contre les nuisances sonores (aéronefs).
- Enseignement de la musique et de la danse.

COMPÉTENCES EXERCÉES DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES DÉCHETS

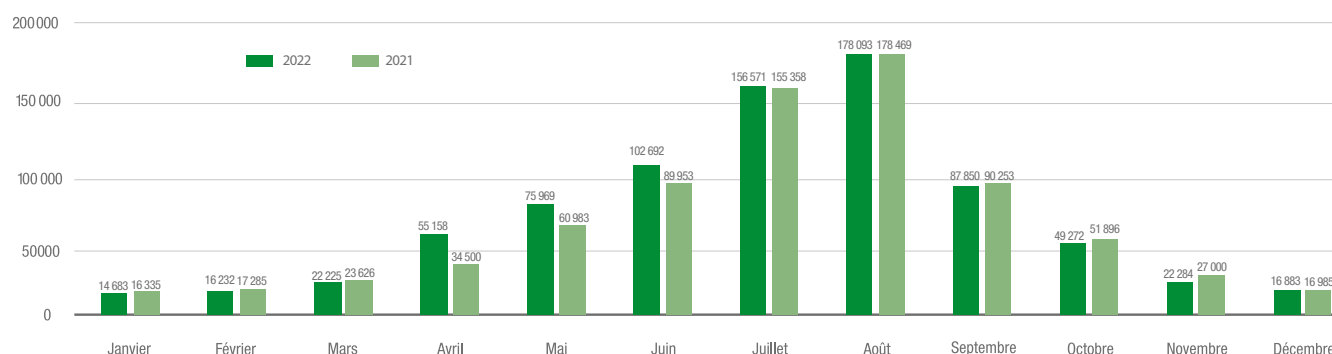
La Communauté de communes exerce la « Protection et mise en valeur de l'environnement » qui comprend la compétence « Gestion, valorisation et élimination des déchets ménagers et assimilés ».

- Collecte des déchets ménagers et assimilés, dont la collecte organisée des encombrants.
- Tri, transport et valorisation des déchets ménagers et assimilés, des encombrants, des déchets des commerçants et des déchets verts.
- Gestion des déchèteries, des aires de stockage des déchets verts.
- Broyage, transport et traitement des déchets verts collectés sur le territoire de la collectivité, ainsi que la vente et la redistribution de compost.
- Élimination des déchets ultimes.
- Étude et réalisation de tout service et de tout équipement en matière de tri, de valorisation ou d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

1.2 Population desservie

Commune	Population totale
Cavalaire-sur-Mer	7 274
Cogolin	12 653
La Croix Valmer	3 836
Cassin	2 724
Crimaud	4 169
La Garde-Freinet	1 887
La Mole	1 393
Le Plan de la Tour	2 726
Ramatuelle	2 158
Rayol-Canadel-sur-Mer	730
Saint-Tropez	4 441
Sainte-Maxime	14 251
Total	58 242

1.3 Estimation de la population en saison estivale*



* Estimée sur la base des tonnages OMR collectés mensuellement

1.4 Faits marquants 2022

Prévention

- > **Poursuite des actions engagées dans le Programme Local de Prévention des Déchets signé en 2020 par la collectivité**
 - aide à l'achat de broyeurs à végétaux pour les usagers
 - formations au compostage / paillage
 - distributions de composteurs individuels
 - étude sur la généralisation du tri à la source des biodéchets



Déchèteries

- Ouverture des déchèteries réhabilitées du Plan de la Tour et de La Garde-Freinet.
- Poursuite des opérations de rénovation avec le démarrage des travaux des déchèteries de Cogolin et de Cavalaire-sur-Mer



Traitement

- La panne d'une ligne d'incinération de l'UVE nous a conduit à enfouir en partie nos ordures ménagères



Sensibilisation

- Distribution d'outils de pré-collecte (sacs, cocottes de tri pour les bureaux administratifs)



Collecte

- Mise en place d'une collecte annuelle des biodéchets sur le territoire depuis janvier 2022
- Poursuite des installations de sites de conteneurs enterrés et semi-enterrés



Ecopôle

- Lancement des travaux pour la réhabilitation de la plateforme de compostage de La Mole





2 Pré-collecte et collecte

2.1 Collectes séparées : types de déchets concernés et modalités de collecte

2.1.1 La pré-collecte

La pré-collecte correspond aux opérations de conteneurisation des déchets ainsi qu'aux opérations associées que sont la maintenance, l'entretien et le lavage des outils de pré-collecte. Ces équipements sont maintenus en état de fonctionnement, lavés et remplacés le cas échéant.

Les opérations de maintenance-entretien-lavages sont réalisées au travers de marchés publics de fournitures et services.

> Gestion de la Base de Données Usagers, composée de :

- 41 578 bacs sous 42 références pour s'adapter aux besoins de chaque commune (bacs operculés, bacs d'occasion, bacs neufs etc.).
- 21 135 producteurs de déchets référencés.

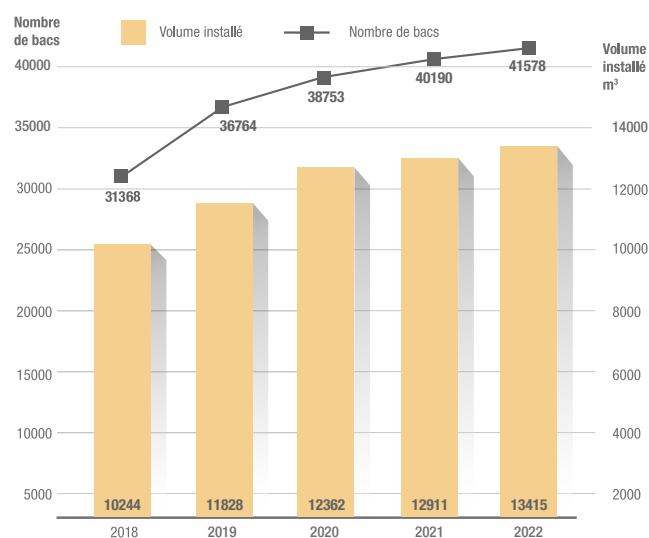
> Interventions (dotation, maintenance...) réalisées sous 72h après saisie dans l'espace client.

- 2 agents du prestataire en permanence sur le secteur pour réaliser la maintenance.
- Des bacs spécialement dédiés aux festivités ont été mis à disposition des communes qui en ont fait la demande.
- Des livraisons sur demande pour des événements.

> Réalisation du lavage des conteneurs

- 11 campagnes de lavage ont été réalisées sur les 12 communes.
- Mode opératoire : circuits de lavage construits en suivi de collecte.
- Prestataire : Groupe Pizzorno

PARC GLOBAL DE CONTENANTS



Golfe de Saint-Tropez gère un parc de plus de 41 578 bacs, 163 conteneurs enterrés et semi-enterrés et 107 colonnes aériennes



13 549 kilomètres ont été parcourus pour le lavage

1388 bacs supplémentaires par rapport à 2021



Nombre d'interventions : 2 537

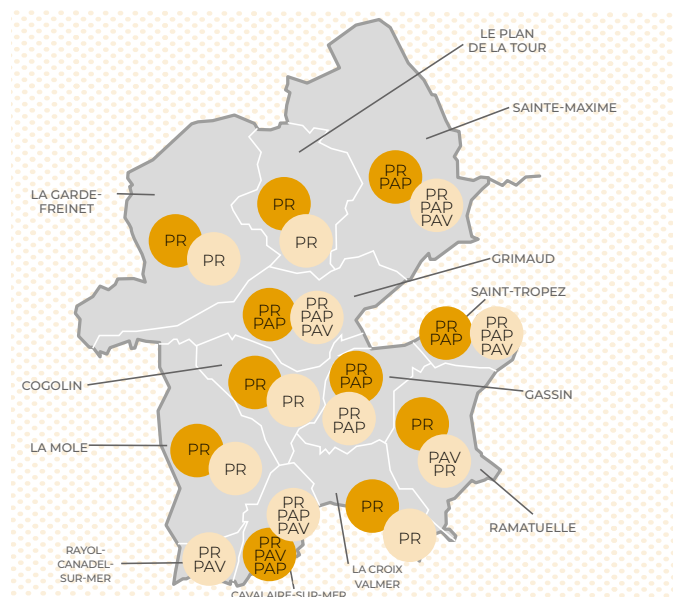
Taux de maintenance : 2,3%

Taux de casse : 2,37%

2.1.2 Les modalités de collecte

> Les habitants du territoire sont collectés :

- En Porte à Porte (PAP).
- En Point de Regroupement (PR).
- En Point d'Apport Volontaire (PAV).



Selon les communes et les flux :

- Ordures Ménagères
- Sélectif

> Les professionnels

Un producteur de déchets non ménagers est assujéti à la redevance spéciale (RS) dès lors qu'il produit plus de 1320 litres d'ordures ménagères résiduelles par semaine sur sa période d'ouverture.

Il est collecté en PAP et selon sa production.

La redevance spéciale concerne tous les professionnels du territoire dont la collecte et le traitement des déchets sont pris en charge par la Communauté de communes. Contrairement à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui est basée sur la surface bâtie, la redevance spéciale dépend de la production réelle de déchets. Elle permet donc une facturation plus proche de la production réelle. La mise en œuvre de la redevance spéciale (RS) sur le territoire permet une harmonisation du service apporté aux professionnels et une facturation au juste coût.

Un service spécifique est mis en œuvre sur le territoire afin de permettre aux professionnels de bénéficier de collectes dédiées.

On distingue 2 dispositifs différents :

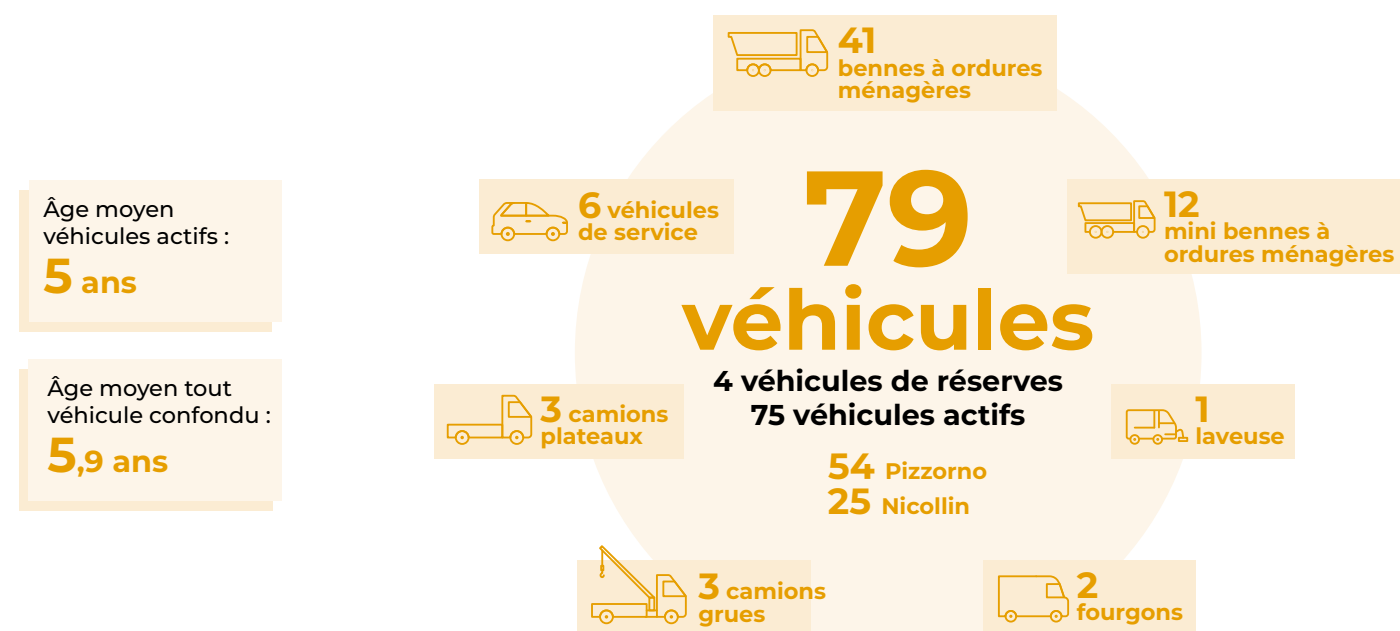
- Collecte des déchets des professionnels via le service de collecte aux particuliers, sans sujétions particulières avec financement du surcoût du service par la RS..
- Gestion des déchets des professionnels hors du champ du service public : contrats privés pour la collecte et le traitement.

2.2 Fréquences de collecte

L'activité touristique induit une forte variation des quantités de déchets à collecter, les fréquences doivent s'adapter à cette variation. Les fréquences par commune sont disponibles sur le site web de la Communauté de communes.

2.3 Matériels de collecte

Au titre du contrat de collecte passé par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, le prestataire met en œuvre les moyens matériels suivants :





3 Flux de déchets concernés

3.1 Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

3.1.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs individuels dans les secteurs en Porte à Porte (PAP).

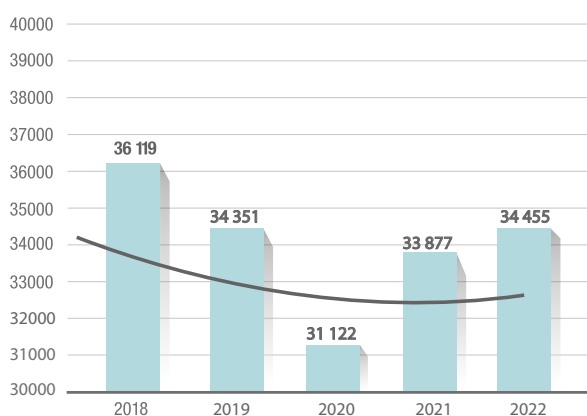
15 789 bacs sont en place.

- Dotation en bacs individuels : 11 285 bacs (140 ou 240 litres).
- Dotation autres producteurs : 4 504 bacs.
- Des bacs de 660 litres (majoritairement) sont disposés dans les secteurs en Point de Regroupement (PR)
- Des colonnes enterrées et semi-enterrées sont disposées sur les communes.

3.1.2 Organisation de la collecte

La collecte est réalisée en Porte à Porte (PAP) et Point de Regroupement (PR) selon les secteurs et la topologie des lieux. Elle est réalisée avec des bennes à Ordures Ménagères classiques à compaction et mini bennes selon les besoins.

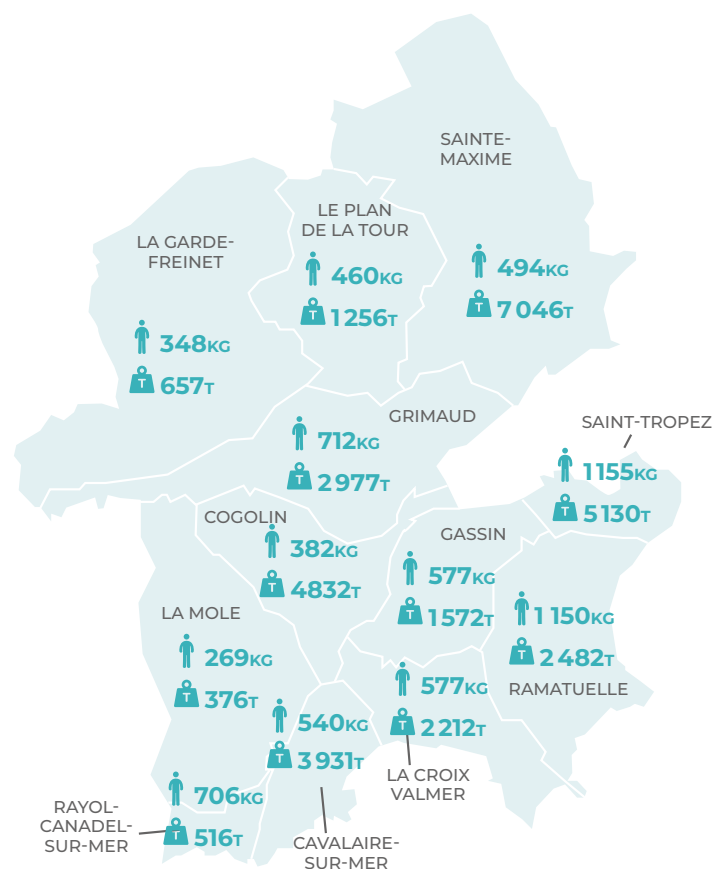
ÉVOLUTION TONNAGES OMR



Les tonnages ont augmenté de

2% en 2022, soit
578 tonnes en plus

TONNAGES DES OMR PAR COMMUNE



Kg/An/Habitant



Tonnes

3.1.3 Transit et transport

Les Ordures Ménagères résiduelles (OMR) des 12 communes

- Vidage sur le quai de transit de La Mole (SITTOMAT).
- Rechargement en semi FMA (Fond Mouvant Alternatif).
- Transport en semi FMA jusqu'à l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Toulon (incinérateur).
- En période de forte affluence : vidage des OMR en fosse et mise en balle pour stockage temporaire sur site avant évacuation vers l'UVE.

Pour réussir à valoriser 100 % des OMR dans l'UVE de Toulon, il est nécessaire de mettre en balles une partie d'entre elles et de les stocker durant la période estivale. Ce stockage intermédiaire engendre une perte de masse par évaporation d'une partie de l'humidité.



3.1.4 Traitement - SITTOMAT

Les ordures ménagères collectées sur le territoire sont envoyées à l'Unité de Valorisation Énergétique du SITTOMAT où elles y sont incinérées. L'énergie dégagée par leur combustion permet de produire de l'électricité et d'alimenter un réseau de chaleur pour une ville de 40 000 habitants (hors chauffage).

En résulte aussi, un sous-produit appelé le mâchefer. Des métaux ferreux et non ferreux sont récupérés à partir de ces mâchefers pour être recycler. Le matériau restant sera utilisé dans les réfections des routes.

Les fumées de l'incinérateur sont épurées, un déchet ultime en ressort : le REFIO, il sera dirigé vers un centre de stockage de classe 1.

Les rejets dans l'atmosphère sont contrôlés en continu comme l'impose la réglementation.

En 2022, une panne sur l'une des trois lignes d'incinération, pendant 8 mois, a contraint le SITTOMAT à enfouir une partie des ordures ménagères. Seulement 19% de nos ordures ménagères ont donc été valorisées.



Description du site de gestion des déchets de la Môle

Le site est composé de 3 pôles

1- Déchèterie

- 1 caisson DMS.
- 3 caisses DEEE.
- 1 caisson Eco Mobilier.
- 1 caisson Encombrants.
- 1 caisson Carton.
- 1 caisson Ferraille.

2- Station de transfert gravitaire

- 1 hall de déchargement.
- 6 trémies.
- 3 groupes hydrauliques.
- 6 potences de distribution hydraulique.
- 6 ensembles de positionnement de semi-remorques.

3- Station de mise en balle

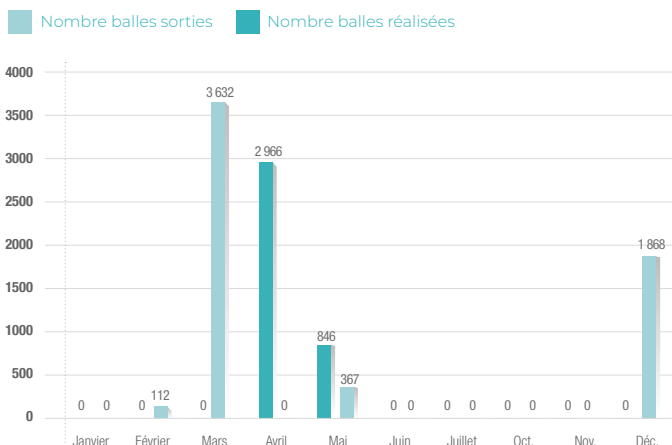
- 1 bâtiment.
- 1 presse à balle.
- 2 engins.
- 2 fosses de réceptions.

La panne de l'UVE a entraîné une diminution des tonnages d'ordures ménagères mises en balles.

286€
TTC/tonne

c'est le coût global, incluant les bacs, le lavage, la collecte, le transit, le transport et le traitement des ordures ménagères résiduelles.

RÉALISATIONS ET SORTIES DE BALLES EN 2022



3.2 Multimatériaux (emballages en mélange)

3.2.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs individuels dans les secteurs en Porte à Porte (PAP), 15 509 bacs sont en place.

- Dotation en bacs individuels: 9245 (120, 240 ou 360 litres).
- Des bacs de regroupement: 5877 (660 et 770 litres majoritairement) sont disposés dans les secteurs en Point de Regroupements (PR).
- Des colonnes sont disposées dans certaines zones du territoire.
- Des conteneurs enterrés et semi-enterrés sont également déployés sur l'ensemble du territoire.



3.2.2 Organisation de la collecte

La collecte est réalisée en Porte à Porte (PAP) et Point de Regroupement (PR) selon les secteurs et la topologie des lieux. La collecte est réalisée avec des bennes à Ordures Ménagères classiques à compaction et mini bennes selon les besoins. Deux bennes biflux compartimentées sont également déployées sur le territoire; elles permettent de collecter simultanément les emballages et le verre, à Sainte-Maxime.

Les colonnes sont collectées avec un camion grue.

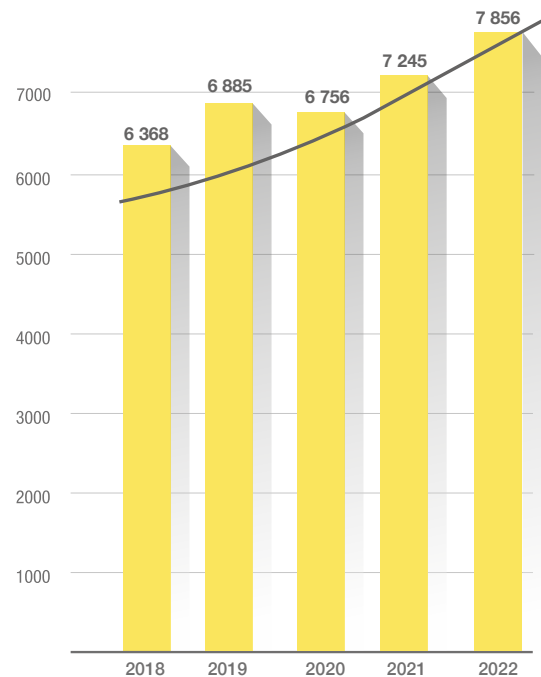
Les refus de tri sont traités à l'UVE ou par défaut en ISDND.

Les tonnages collectés sont à la hausse.

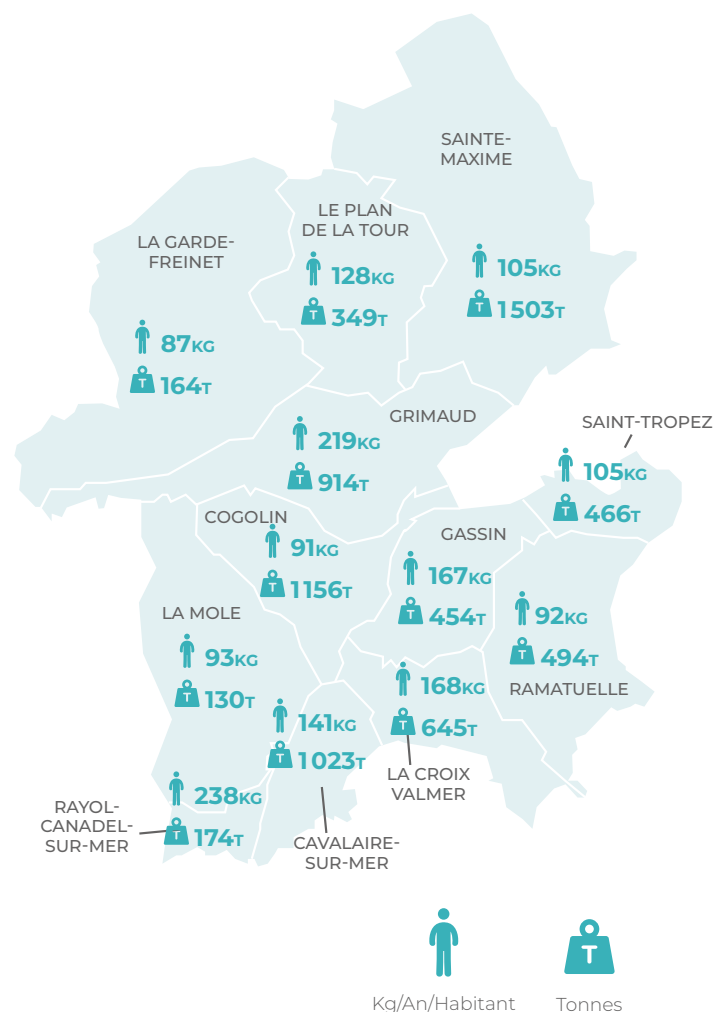
+4%

entre 2021 et 2022

ÉVOLUTION TONNAGES EMBALLAGES



TONNAGES DES EMBALLAGES PAR COMMUNE



3.2.3 Transport

Les collectes sont vidées au quai de transit de La Mole dans des semi FMA de 90m³ qui transportent ensuite le flux vers le centre de tri du Muy.

3.2.4 Traitement - SITTOMAT

Les déchets issus des collectes sélectives sont pris en charge par le Centre de Tri en contrat avec le Syndicat.

Ce dernier trie les déchets par matière puis les expédie vers des filières du recyclage afin que les matières soient régénérées. Ces prestations sont réalisées pour le compte du Syndicat par l'intermédiaire de marchés publics.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez négocie la revente des matières avec les repreneurs. C'est une source de recettes non négligeable pour la collectivité.

RÉCAPITULATIF DE LA PRODUCTION

MATÉRIAU	TONNAGE	KG/HAB	TONNAGES EXPÉDIÉS/RACHETÉS	KG/HAB
Acier total CS	117	2	119	2
Aluminium total CS	21	0	16	0
Acier Mâchefers	400	7	400	7
Alu Mâchefers	95	2	95	2
EMR	1384	24	1224	21
Cartons 1,04+1,05	1377	24	1166	20
JRM 1,11	174	3	427	7
ELA	15	0	0	0
Autres fibreux	2003	34	1422	24
PEPPPS	175	3	124	2
PET clair	345	6	313	5
PET foncé	49	1	55	1
Films	138	2	121	2
Refus UVE	168	3	168	3
Refus ISDND	3255	56	3255	56
SOUS-TOTAL	9716	167	8905	153
Verre	7162	123	7162	123
TOTAL	16878	290	16067	276

Le coût global, incluant les bacs, le lavage, la collecte, le transit, le transport et le traitement des emballages est de

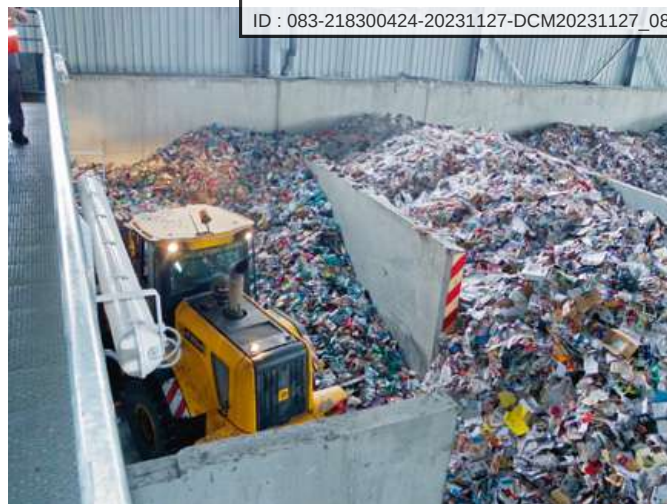
681 € TTC/tonne

Les recettes de valorisation, soutien et rachat matière sont de

86 €/tonne

Le coût aidé est donc de

595 € TTC/tonne



Entrée du centre de tri : alvéoles de réception

3.3 Verre

3.3.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs individuels dans les secteurs en Porte à Porte (PAP) et en points de regroupement : 9 455 bacs.

- Dotation en bacs individuels: 6138 bacs.
- Dotation en bacs de regroupement : 3374 bacs.
- Des bacs de 240 litres sont disposés dans les secteurs en Point de Regroupement (PR).
- Des colonnes aériennes sont également disposées dans certaines zones du territoire.

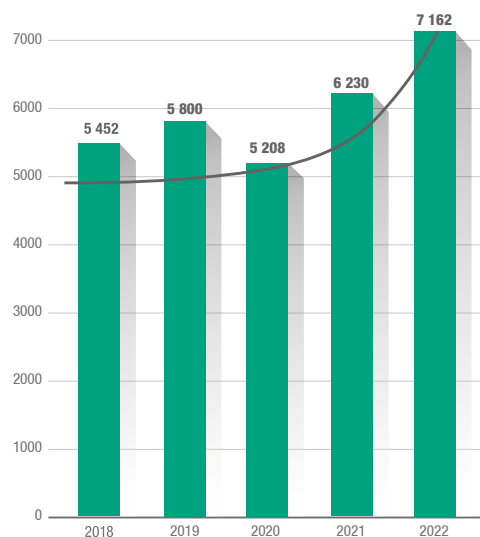
3.3.2 Organisation de la collecte

La collecte est réalisée en Porte à Porte (PAP) et Point de Regroupement (PR) selon les secteurs et la topologie des lieux. La collecte est réalisée avec des bennes à Ordures Ménagères classiques à compaction et des bennes spécifiques à verre (vidage gravitaire).

Deux bennes biflux compartimentées sont également déployées sur le territoire; elles permettent de collecter simultanément les emballages et le verre.

Les colonnes sont collectées avec un camion grue.

ÉVOLUTION TONNAGES VERRE



Les tonnages collectés sont à la hausse.

+22 %
entre 2021 et 2022

Le coût global, incluant les bacs, le lavage, la collecte, le transit, le transport et le traitement du verre est de

207€/tonne

Les recettes de valorisation, soutien et rachat matière sont de

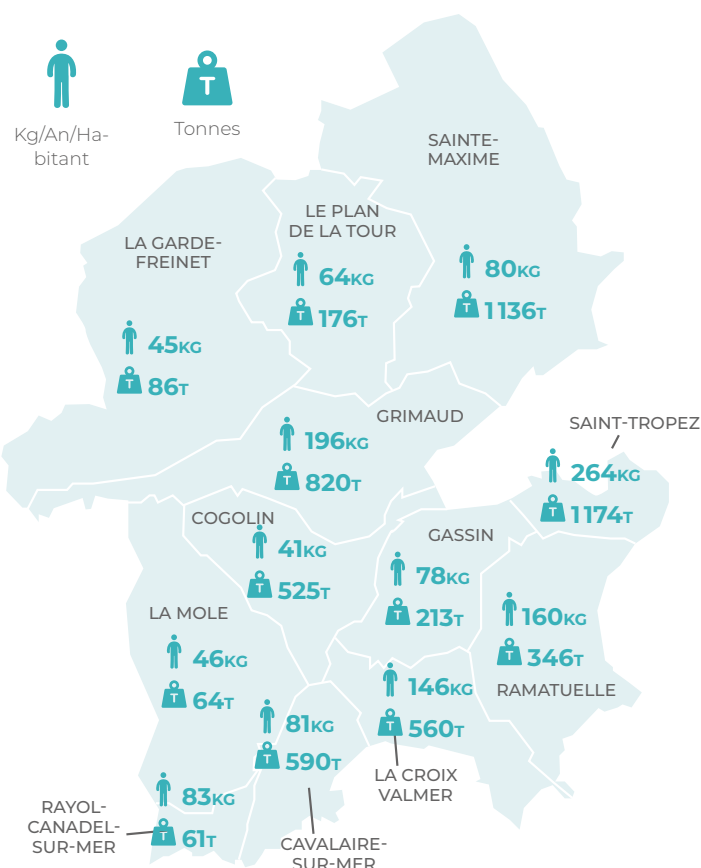
87€/tonne

Le coût aidé est donc de

120€/tonne



TONNAGE VERRE PAR COMMUNE



3.3.3 Transport

Les camions de collecte vont vider sur l'alvéole à verre du site de La Mole où le verre est stocké avant reprise par le verrier.

3.3.4 Traitement

Le verre est stocké puis rechargé et repris par le verrier. Le recyclage est réalisé par la société OI Manufacturing à Béziers..

3.4 Carton des professionnels

3.4.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs de 770 et 1000 litres et en vrac. 727 bacs sont déployés sur le territoire.

3.4.2 Organisation de la collecte

Collecte en Porte à Porte (PAP) chez les professionnels et Point de Regroupement (PR).

Les cartons des commerçants sont collectés en BOM puis vidés au quai de transit de La Mole.

Le graphique à droite représente les tonnages collectés.

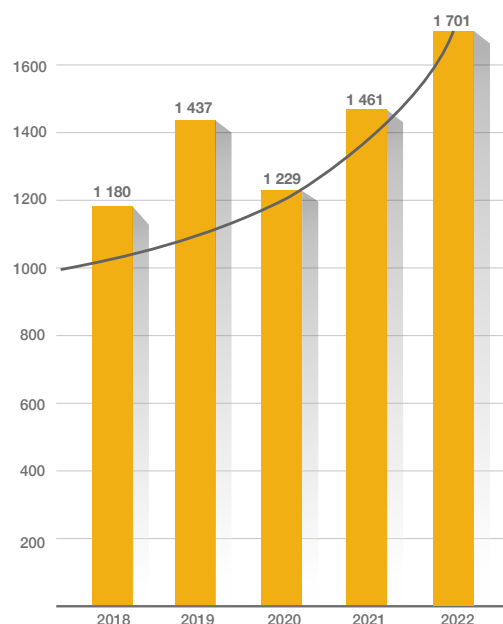
3.4.3 Transport

Le transport est réalisé en semi FMA de 90m3 du quai de transit au centre de tri Valeor du Muy pour mise au standard et conditionnement.

3.4.4 Traitement

Une fois acheminé sur le site de Valeor, le carton est conditionné. Après avoir été mis en balles, il est expédié chez le repreneur : EPR - Recyclage.

ÉVOLUTION TONNAGES CARTONS COLLECTÉS



3.5 Biodéchets

3.5.1 Pré-collecte

La pré-collecte est réalisée en bacs de 240 litres de couleurs marrons. Des sacs biodégradables ou bioseaux sont fournis aux professionnels.

3.5.2 Organisation de la collecte

Une expérimentation estivale (de juin à septembre) a été lancée en 2017 pour les plagistes de Pampelonne.

Depuis janvier 2022, elle a été élargie à d'autres établissements du territoire sur toute l'année.

La collecte s'effectue en porte à porte de 2 à 7 fois par semaine suivant la saison. Elle se fait en BOM ou en tri porteur, les biodéchets récoltés sont stockés à La Mole.

Le déploiement de cette collecte a permis de valoriser 190 tonnes de biodéchets supplémentaires. Cette hausse devrait se poursuivre en 2023 avec la loi AGECE imposant le tri à la source des biodéchets pour le 1^{er} Janvier 2024.

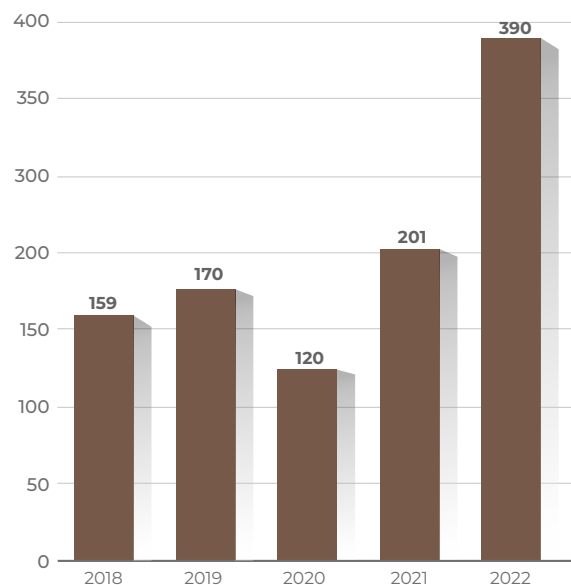
3.5.3 Transport

Le transport est réalisé avec un camion ampliroll – porteur 26 T avec benne étanche 30m³ disposant d'un plancher de récupération des jus, jusqu'à la plateforme de compostage industriel du centre de valorisation de Cabasse.

3.5.4 Traitement

Les biodéchets sont ensuite triés et valorisés en compost à la plateforme de compostage de Pizzorno à Cabasse.

ÉVOLUTION TONNAGES BIODÉCHETS



61 bacs de 240 litres sont déployés chez les producteurs concernés par la collecte des biodéchets

3.6 Encombrants

3.6.1 Collecte à domicile

Une collecte en Porte à Porte (PAP) des encombrants est proposée aux particuliers, uniquement sur inscription.

Une plateforme téléphonique "Allô Encombrants" est dédiée à la prise des rendez-vous. L'inscription est également possible sur le site internet et via l'application Golfe de Saint-Tropez.

3.6.2 Apports en déchèterie

Les encombrants peuvent également être déposés directement en déchèterie par les usagers.

3.6.3 Transport

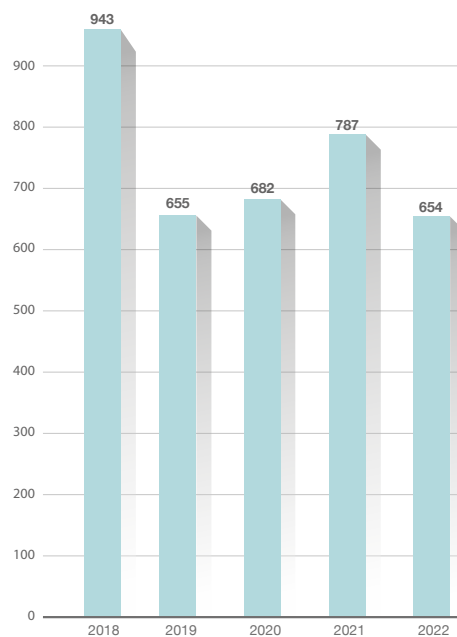
Depuis les déchèteries vers le centre de traitement en bennes 30m³, ou en semi FMA 90m³ depuis le quai de transit de La Mole.

3.6.4 Traitement

Les encombrants subissent une étape de pré-tri afin d'en extraire la fraction valorisable sur la plateforme de Roumagayrol à Pierrefeu-du-Var et depuis juin 2022 sur la plateforme de Flassans-sur-Issole.

Les matériaux valorisables sont dirigés vers les filières de recyclage. Les refus de tri sont acheminés vers l'ISDND de Pierrefeu-du-Var.

ÉVOLUTION TONNAGES ENCOMBRANTS COLLECTES



Le coût global, incluant la collecte, le transit, le transport et le traitement des encombrants

661€/tonne

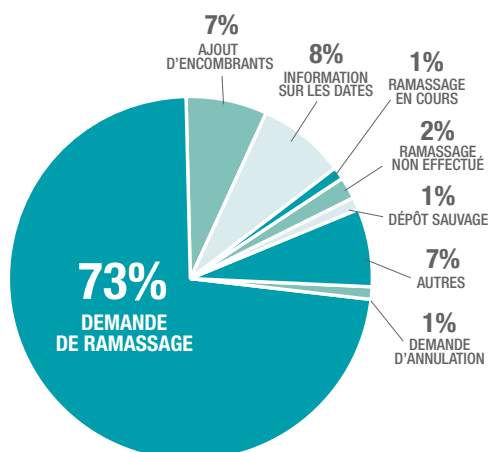
RÉPARTITION DES APPELS PAR MOTIFS



En 2022
11 417 appels reçus
par la plateforme "Allô
Encombrants"



La qualité du taux de
service (*taux de décroché*)
est de **93%**



La collecte est
limitée à 1m³
par logement
et par enlève-
ment. Le vidage
est réalisé en
déchèterie.

3.7 Déchèteries intercommunales

3.7.1 Un maillage territorial adapté

11 déchèteries réparties sur
le territoire communautaire.

- 7 écopoint-tri, pour les particuliers. dont celui de La Mole, intégré au quai de transfert exploité par la société Pizzorno.
- 4 superdéchèteries, ouvertes aux particuliers et aux professionnels

Les flux acceptés sont adaptés aux besoins des usagers du territoire, un guide des déchèteries répertorie les flux autorisés pour chacune d'entre elles.

3.7.2 Le programme de rénovation du réseau

Initié en 2017, après les phases d'obtention de subventions, d'études et de passation des différents marchés nécessaires, les travaux ont débuté en 2021.

Travaux subventionnés dans le cadre du projet
européen Life Ip Smart Waste (Life16 IPE FR)

**MONTANT GLOBAL DE L'INVESTISSEMENT
POUR LES 10 DÉCHÈTERIES : 11 721 855€**

Montant de subvention Life : **1 328 350€**

Montant de subvention Ademe : **353 603€**

Montant de subvention Région : **300 000€**

Montant de subvention État : **147 500€**

Rénovation de déchèteries : Cogolin et Cavalaire

Pour cette année, les travaux ont concerné les déchèteries de Cogolin et de Cavalaire-sur-Mer. À ce stade, la moitié du réseau de déchèteries du territoire aura été rénové.

Travaux réalisés (liste non exhaustive) : Flux de déchets supplémentaires, révision totale de l'agencement des sites,



dispositifs de quais normalisés, gestion des eaux par bassins enterrés, contrôle d'accès, téléprotection...

3.7.3 Une gestion optimisée

Pour s'adapter au contexte climatique, les horaires d'ouverture des sites ont été adaptés pendant la période estivale. Il est envisagé une reconduction pour les années à venir.

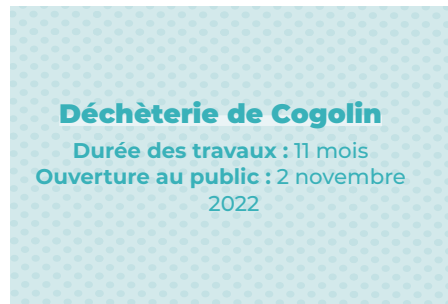
Les tarifs de dépôt en déchèteries ont été revalorisés par délibération du Conseil communautaire, afin de s'ajuster au coût réel du traitement des déchets qu'elles réceptionnent.

La gestion du haut de quai est de la compétence du Golfe de Saint-Tropez. Elle est réalisée en régie par les agents de la collectivité.

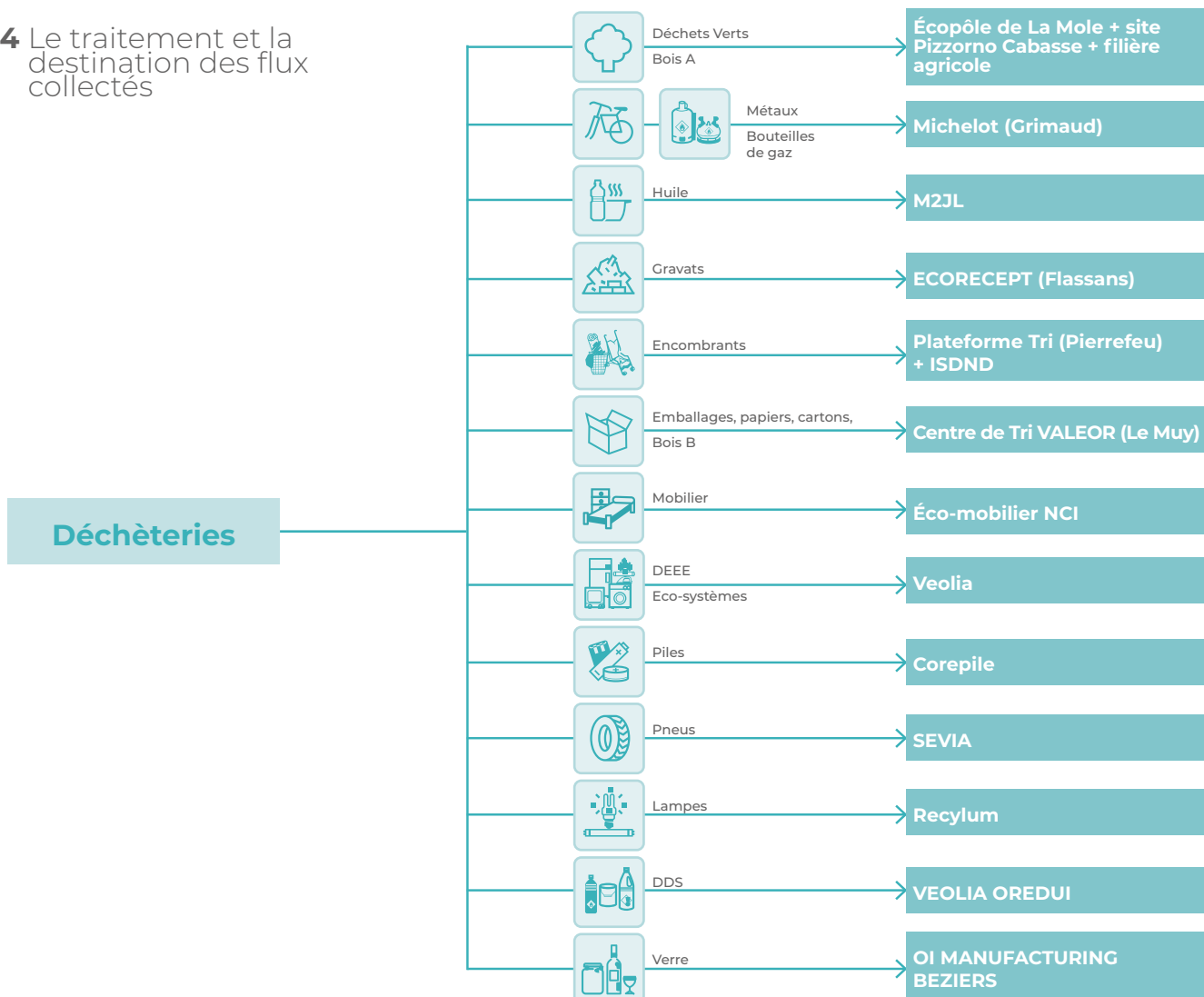
La gestion du bas de quai est de la compétence du SITOMAT. Elle est réalisée en prestation de service via des marchés de

transport et de traitement. L'année a notamment été marquée par la passation d'un nouveau marché pour le traitement des déchets, permettant notamment aux encombrants d'être triés

et mieux valorisés. (cf. ID : 083-218300424-20231127-DCM20231127_08-DE)
Le transport des déchets verts et palettes déposés en déchèterie est réalisé en régie par les agents conducteurs de la collectivité.

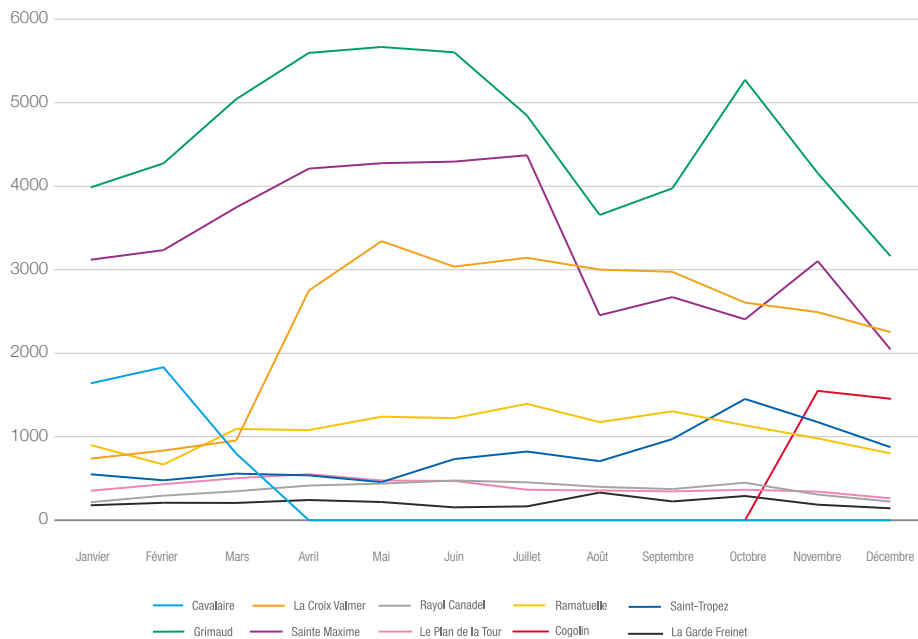


3.7.4 Le traitement et la destination des flux collectés



3.7.5 L'évolution de la fréquentation et des quantités collectées

Le graphique suivant représente la répartition du nombre de passages par déchèterie.

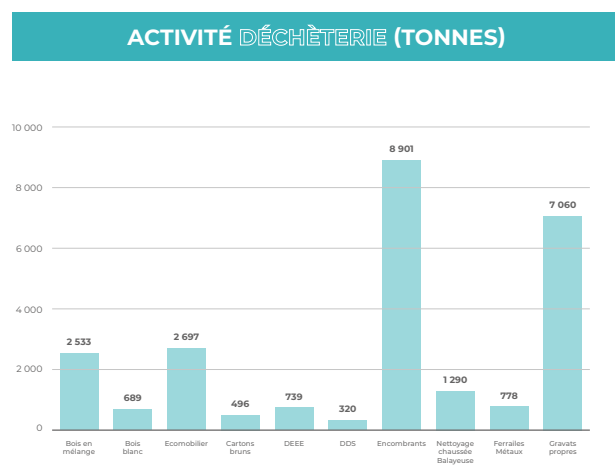
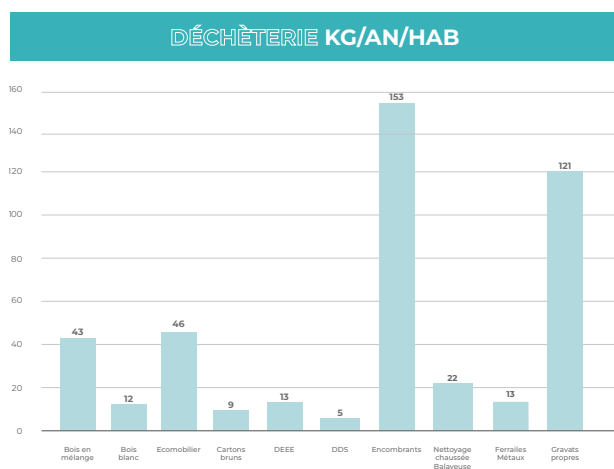


Commune	Total
Sainte-Maxime	39 936
Grimaud	55 245
Cogolin	3 004
Cavalaire-sur-Mer	4 282
Ramatuelle	12 992
La Croix Valmer	28 128
Saint-Tropez	9 315
Rayol-Canadel-sur-Mer	4 392
Le Plan de la Tour	4 821
La Garde-Freinet	2 250
Total	164 665

Les chiffres du site de La Mole sont dans le compte-rendu de la délégation de service public.

Production annuelle par habitant

Le graphique ci-dessous représente la quantité moyenne de déchets amenés en déchèterie par an et par habitant dans le golfe de Saint-Tropez, rapporté à la population INSEE.



Les flux de moins de 1 tonne ne sont pas représentés (piles, accus, lampes...)

RÉPARTITION TRAITEMENT DÉCHETS ISSUS DE L'ACTIVITÉ DÉCHÈTERIE



Répartition des modes de traitement

Une partie des déchets est valorisée; elle représente 49 % des entrants hors déchets verts. Les 51 % restants sont éliminés dans des filières agréées.

Coût moyen : 140 € TTC/tonne

3.8 Déchets Verts

3.8.1 Organisation de la collecte

Les déchets verts sont apportés par le producteur initial (usagers, particuliers ou professionnels) : en déchèterie, à la plateforme de broyage de Cavalaire-sur-Mer et à l'Écopôle de La Mole.

Les apports des différents sites sont ensuite centralisés à l'Écopôle à La Mole (hors Sainte-Maxime).

15 615 tonnes
de déchets verts sont entrées
site et ont permis de produire :

- **8 295 tonnes** de compost.
- **3 675 tonnes** de broyat.
- **1 690 tonnes** de biomasse.
- **2 166 tonnes** ont été refusées.



Compost en fermentation

3.8.2 Transport

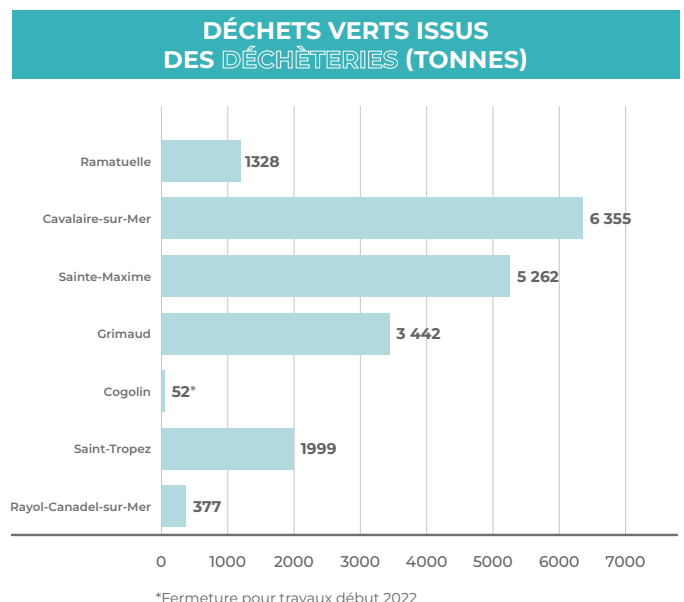
Le transport depuis les déchèteries intercommunales est assuré en régie. Le transport du compost finalisé vers les utilisateurs (viticulteurs, particuliers ...) est aussi assuré par les agents de la collectivité.

3.8.3 Opération de prétraitement

Sur la plateforme de déchets verts de Cavalaire-sur-Mer et à la déchèterie de Ramatuelle, le broyage se fait sur place, avant le transport vers l'Écopôle. Les déchets broyés de la déchèterie de Sainte-Maxime ne pouvant être absorbés par l'Écopôle sont transportés vers la plateforme de compostage de Cabasse (prestation de service), soit 5262 tonnes en 2022.

Activité transit et broyage des déchets verts

Le graphique ci-contre représente les tonnages de déchets verts apportés dans les déchèteries et à la plateforme de broyage de Cavalaire-sur-Mer.



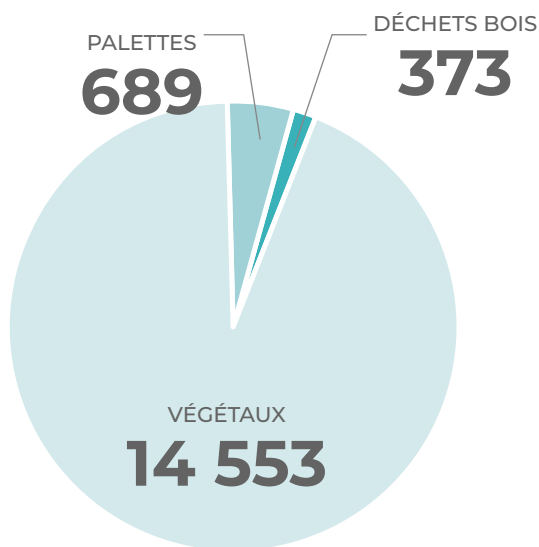
3.8.4 Traitement

Tous les déchets verts subissent un broyage avant d'être disposés en andains.

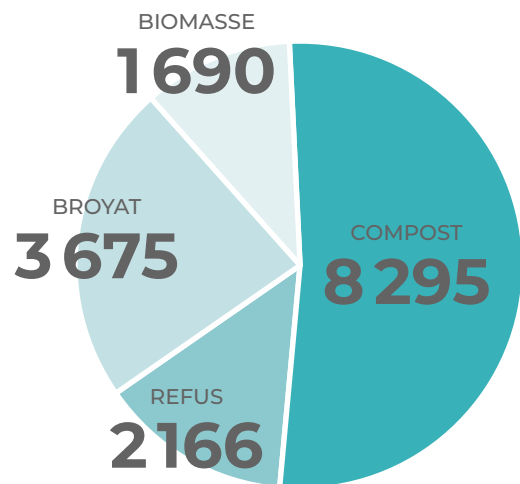
Après 6 mois de fermentation, le broyat est tamisé. La partie fine devient du compost et peut alors être distribuée.

Une partie de la fraction ligneuse mélangée avec les palettes et les déchets de bois alimente une centrale biomasse pour produire de l'énergie.

ENTRÉE (TONNES)



SORTIE (TONNES)

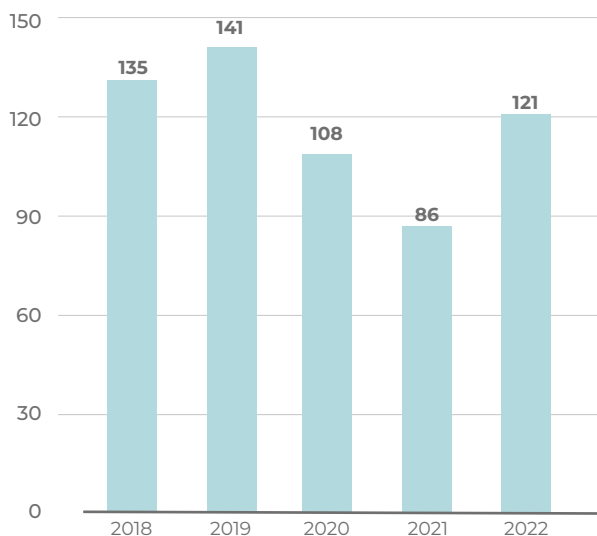


111€ TTC/tonne
c'est le coût global de traitement des déchets verts.

3.9 Autres flux

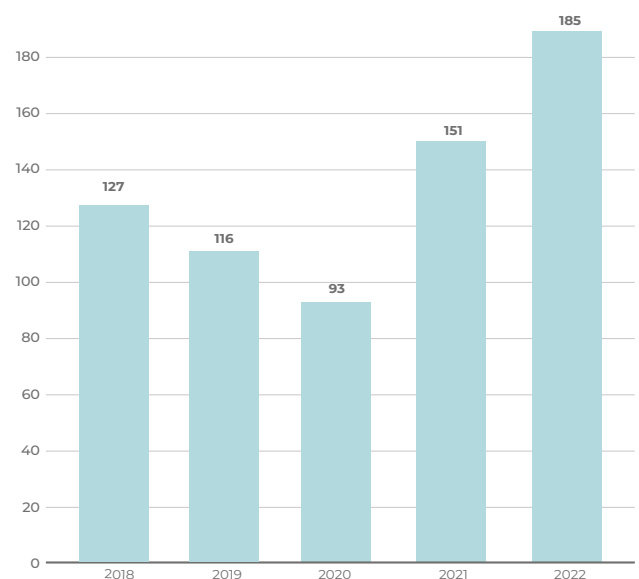
D'autres flux, comme les palettes, les huiles, les textiles sont également collectés. Ils sont ensuite dirigés vers les filières de traitement et de recyclage.

ÉVOLUTION TONNAGES HUILES ALIMENTAIRES COLLECTÉS



Les huiles sont collectées à la demande des professionnels, dans des bidons. La collecte est réalisée par un prestataire. Après collecte, les huiles sont dirigées en déchèterie et ensuite acheminées vers des filières agréées pour y être valorisées énergétiquement.

ÉVOLUTION TONNAGES PALETTES COLLECTÉS



Les palettes sont collectées chez les professionnels des communes de Cavalaire-sur-Mer, La Croix Valmer et Saint-Tropez. Elles sont broyées à l'Écopôle et incorporées à la production de biomasse à hauteur de 50 %.



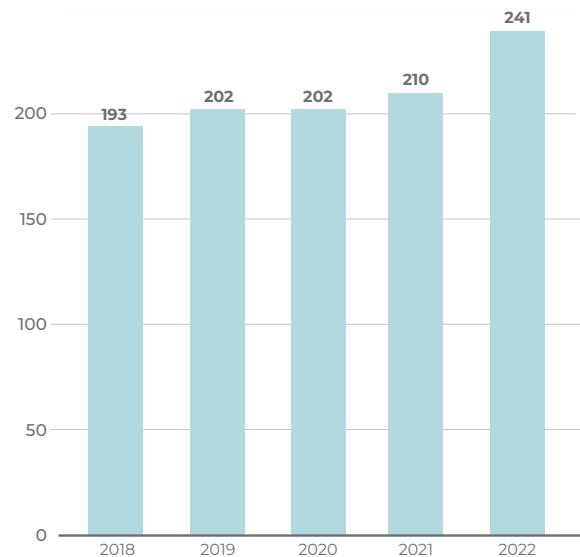
En 2022

185 tonnes de palettes
ont été collectées chez
les professionnels.

241 tonnes de textiles
ont été récupérées
en 2022 soit 3 kg par
habitant et par an.
Moyenne nationale :
3.6 kg/ habitant



ÉVOLUTION TONNAGES TEXTILES



Les textiles sont déposés dans des colonnes dédiées.
"Le Relais" (prestataire conventionné du Golfe de Saint-Tropez)
assure la collecte et la valorisation des 44 colonnes disposées
sur le territoire.

Les textiles sont triés en vue de leur réutilisation, chiffonnage,
friperie et/ou leur recyclage en matériaux isolants.





4 Traitement

4.1 Les unités de traitement

De par leur position d'exutoire des déchets collectés, les unités de traitement ont un rôle déterminant dans la structuration du service apporté à l'utilisateur.

Le tableau ci-dessous présente les principales unités de traitement en lien avec la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez.

Nom de l'installation	Lieux	Maître d'ouvrage	Exploitant	Capacité de traitement autorisée	Flux	Tonnages 2022
ISDND / Plateforme encombrants	Pierrefeu	PIZZORNO	AZUR VALORISATION	135 000 t/an	OM	31457
UVE	Toulon	SITOMAT (ZÉPHIR)	DSP Zéphir	285 000 t/an	OM	9087
Centre de tri (CDT)	Le Muy	VALEOR (PIZZORNO)		7500 m³/50 000 t/an	Multimatériaux	7872
Plateforme de valorisation des inertes	La Garde / Flassans-sur-Issole	ECORECEPT			Inertes	7060
Ferailleur	Grimaud	MICHELOT		6000 m³	Feraille	778
Eco-Pôle recyclage DND	Fréjus	SOFOVAR		17 300 m³	Déchets balayeuses	1290
Centre de tri du verre	Béziers	OI MANUFACTURING			Verre	7162
Centre de traitement des déchets dangereux	La Seyne/Mer, Grasse	OREDUI		1958 t/an	Déchets dangereux	320
Ecopole du Maravéou	La Mole	GOLFE DE SAINT-TROPEZ	Régie	15 000 t/an	Déchets verts	19816
Compostière	Cabasse	PIZZORNO			Biodéchets	390

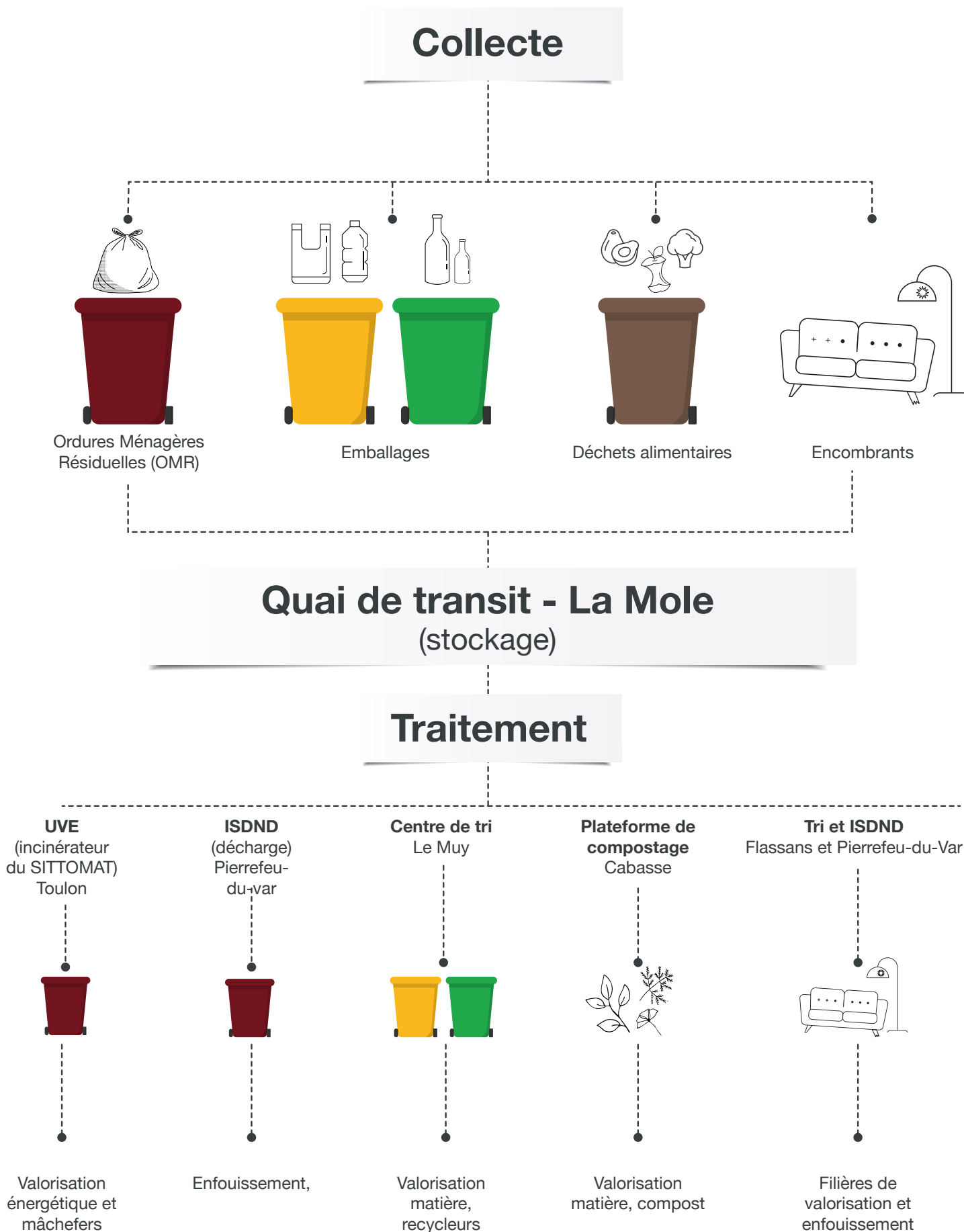


Centre de tri du Muy



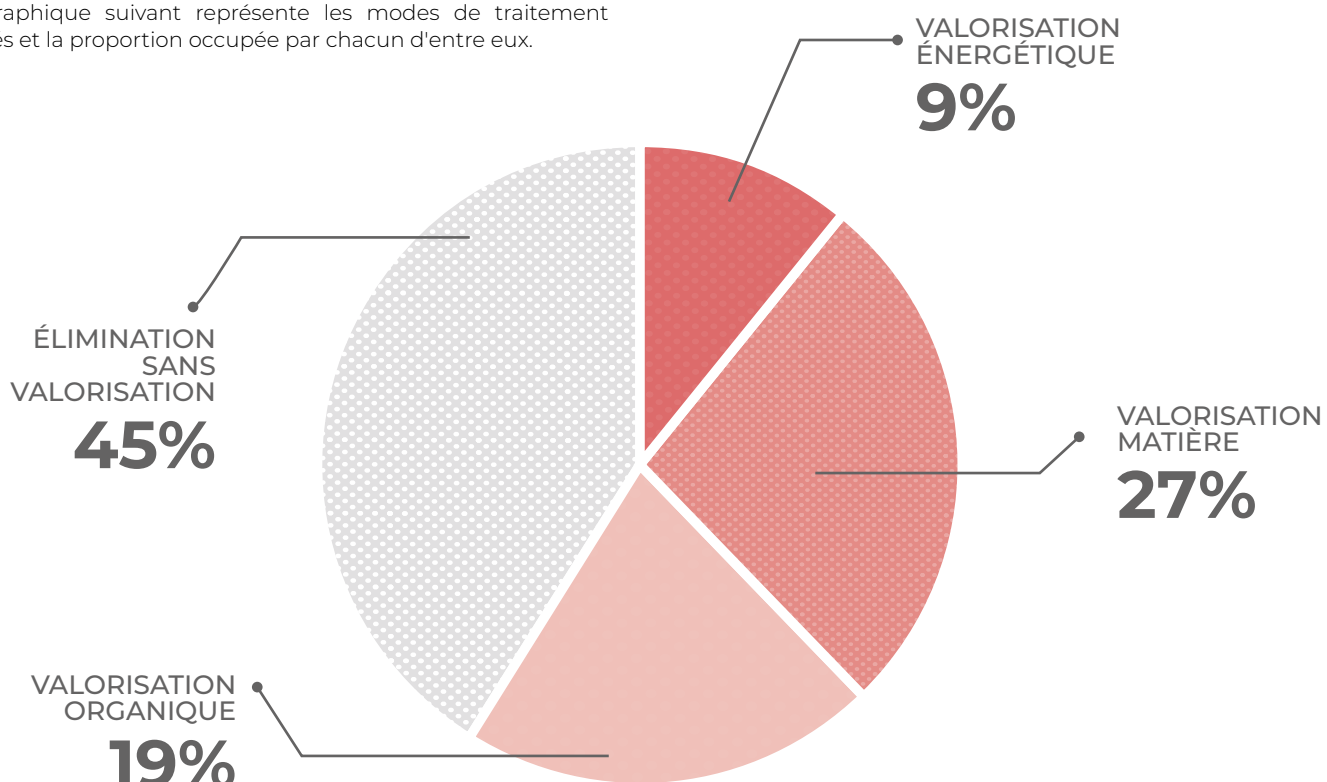
ISDND de Pierrefeu

4.2 Nature des traitements et des valorisations par flux de déchets



4.3 Taux global de valorisation matière et de valorisation des quantités de déchets ménagers et assimilés

Le graphique suivant représente les modes de traitement utilisés et la proportion occupée par chacun d'entre eux.



55%

des déchets produits ont été valorisés en 2022. Les 45% restants ont été éliminés sans valorisation.

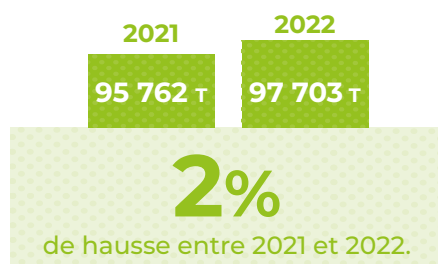




5 Bilan technique

5.1 Tonnages enlevés

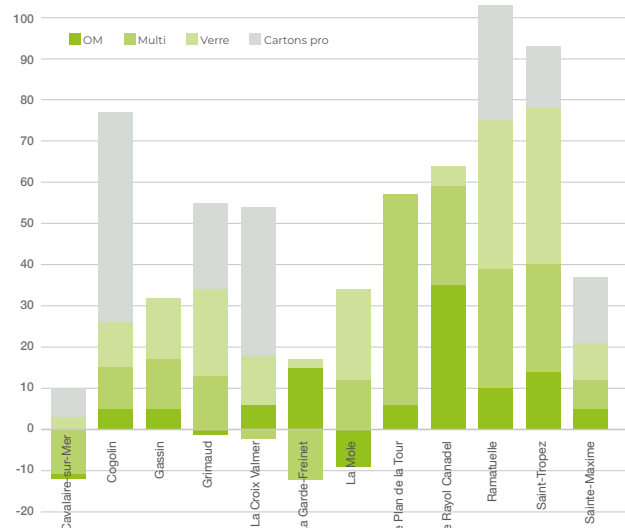
En 2022 les tonnages pris en charge par le service ont augmenté de 2%, passant de 95 762 tonnes en 2021 à 97 703 en 2022. En comparaison à 2013, la production de déchets a augmenté de 27%.



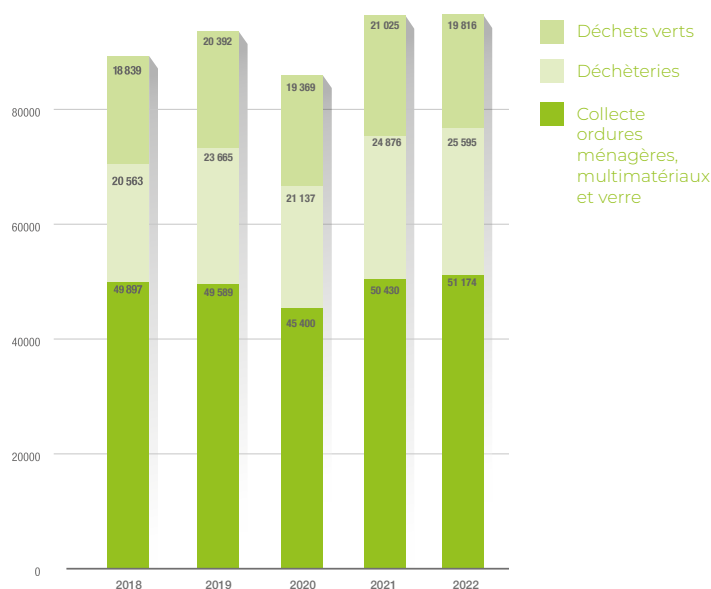
Le graphique ci-contre représente l'évolution de la production totale de déchets depuis 2018 selon leur catégorie.

	TOTAL COLLECTÉ EN 2022	ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2021
Ordures ménagères	34 455 tonnes	↗ + 2 %
Emballages recyclables	7 872 tonnes	↗ + 4 %
Verre	7 162 tonnes	↗ +15 %
Carton des professionnels	1 701 tonnes	↗ + 14 %
Encombrants	654 tonnes	↘ - 17 %
Biodéchets	390 tonnes	↗ + 95 %
Déchèteries	25 653 tonnes	↗ + 4.7 %
Déchets verts	19 816 tonnes	↘ - 6 %

ÉVOLUTION N-1 PAR COMMUNE



ÉVOLUTION PRODUCTION TOTALE DE DÉCHETS (TONNES)



5.2 Production annuelle par habitant

Le diagramme ci-dessous représente la quantité moyenne de déchets produits, tous flux confondus, par an et par habitant dans le golfe de Saint-Tropez, rapportée à la population INSEE.

Ces chiffres sont bien évidemment dopés par la fréquentation touristique, puisque la population INSEE ne prend pas en compte les touristes.

Un habitant du territoire produirait donc en théorie :

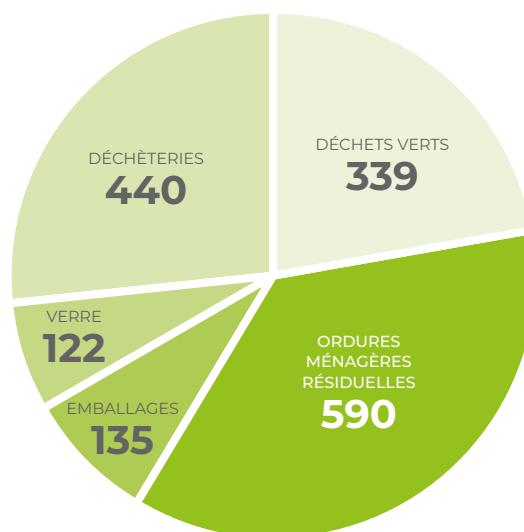
- 590 kg d'Ordures Ménagères Résiduelles par an,
- 135 kg d'emballages et papiers par an,
- 122 kg de verre par an.

C'est environ 2,5 fois plus que la moyenne nationale.

Cette différence est due aux quantités de déchets produites par les touristes et résidents secondaires qui ne sont pas comptabilisés dans la population INSEE.

Au total, chaque habitant produit 1 626 kg de déchets par an.

RÉPARTITION KG/AN/HABITANT



5.3 Impacts de la saisonnalité

Le graphique ci-dessous représente l'évolution de la production d'ordures ménagères et collecte sélectives tout au long de l'année.

Ce graphique illustre bien l'impact de l'activité touristique sur la production de déchets du territoire. Le pic de production est clairement identifié en Juillet / Août.

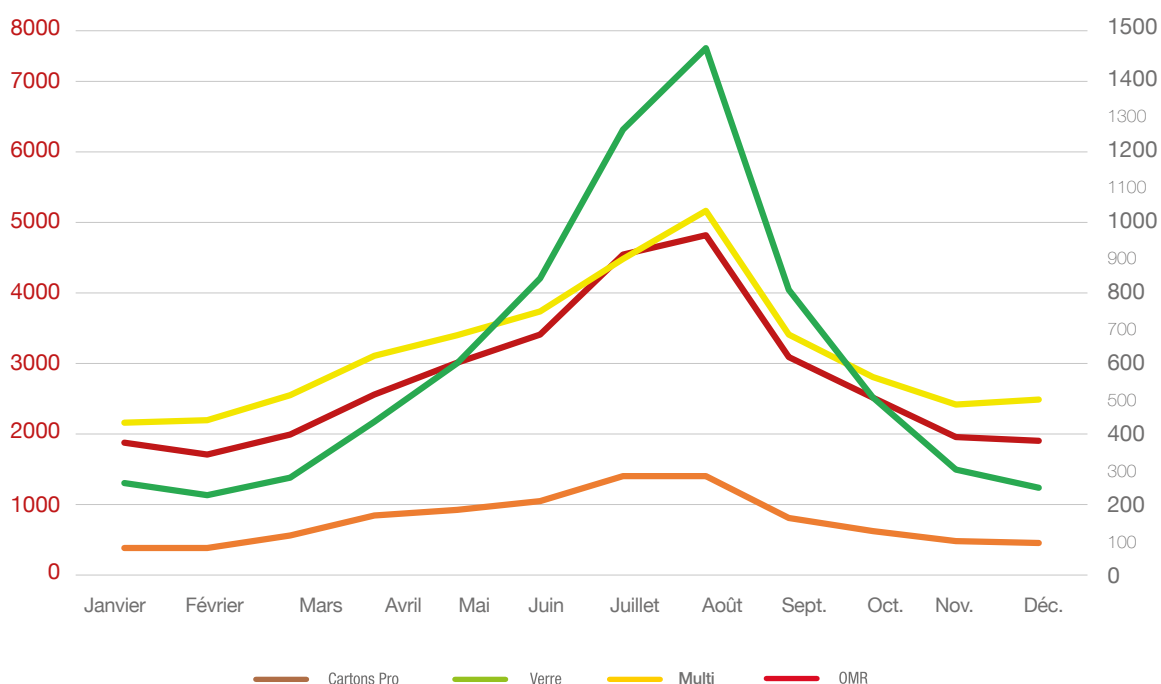
On observe sur ce graphique :

- une forte progression des Ordures Ménagères Résiduelles en été avec un rapport de 2,9 entre le mois le plus faible et le plus fort ;
- une progression moins marquée du tri des emballages en été avec un rapport de 2,4 entre le mois le plus faible et le plus fort ;
- une très forte progression du verre en été avec un rapport de 6,5 entre le mois le plus faible et le plus fort ;
- une très forte progression des cartons collectés avec un rapport de 4,7 entre le mois le plus faible et le plus fort.

IMPACTS DE LA SAISONNALITÉ

Production d'OMR
(en tonnes)

Production de verre
et d'emballages (en tonnes)





Centre de Tri du Muy - Ligne de contrôle pour les caractérisations

5.4 Taux de refus de la collecte sélective

40%

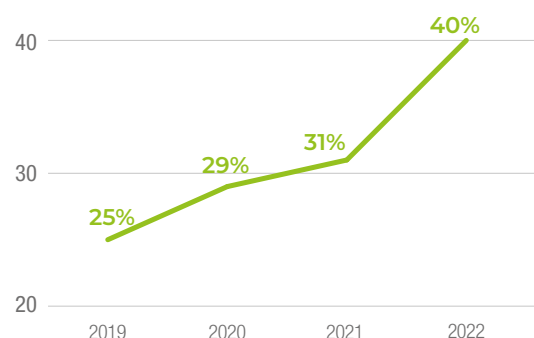
c'est le taux de refus moyen dans le golfe de Saint-Tropez.

Ce taux représente la quantité de déchets refusés au centre de tri, du fait d'un tri incorrect des déchets par les usagers. Ces déchets refusés sont renvoyés vers l'UVE du SITTOMAT.

Le taux de refus de la collectivité a augmenté de 9% par rapport à l'année précédente. Ce taux à un coût pour la collectivité qui va payer 2 fois le transport et le traitement sur ces déchets non recyclables.

Le graphique ci-contre représente l'évolution du taux de refus entre 2019 et 2022.

ÉVOLUTION DU TAUX DE REFUS





6 Prévention et sensibilisation

6.1 Prévention des déchets ménagers et assimilés

6.1.1 Indice de réduction des quantités produites

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif de réduction de 10% des DMA (DND-NI) entre 2010 et 2020.

Si l'on se positionne avec une base 100 en 2010 on observe une hausse de 8% des déchets non dangereux non inertes en kg/an/habitant.

6.1.2 Indice de réduction des quantités enfouies

La loi de transition énergétique fixe des objectifs de réduction des tonnages enfouis à l'horizon 2020 et 2025 :

- Diminution de 30 % des tonnages enfouis par rapport à 2010 en 2020 ;
- Diminution de 50 % des tonnages enfouis par rapport à 2010 en 2025.

Le tableau suivant synthétise les chiffres de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez avec une base 100 en 2010.

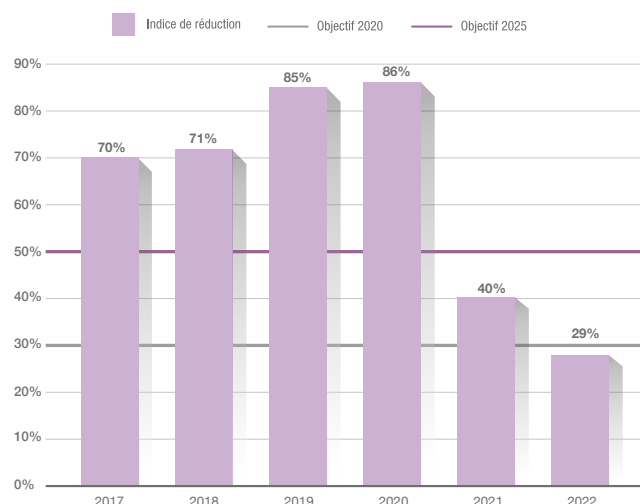
	Évolution 2010-2022 en valeurs absolues		Évolution 2010-2022 en %		
	Évolution en tonnes	Évolution en kg/an/hab	Évolution en tonnes	Évolution en kg/an/hab	Objectif 2020 LTECV
DND	14 737	187	18%	12,6%	
DND non inertes	12 495	114	16%	8,0%	-10%
Inertes	3 488	57	98%	88,9%	

Indice de réduction des tonnages enfouis			
Année 2010 = base 100 pour le calcul de la réduction des tonnages enfouis			
Tonnages 2010	OM	Encombrants	Total
Ex Syndicat traitement	25 671	4 671	
Rayol-Canadel-sur-Mer et Cavalaire-sur-Mer	0	747	
Ex SIVOM	14 078	5 363	
Le Plan de la Tour	1 480	742	
Total	41 229	11 523	52 752

Tonnages 2022	OM	Encombrants	Total
ISDND (enfouissement)	28782	8901	37683
UVE (valorisation)	9088		9088
TOTAL Golfe de Saint-Tropez	37870	8901	46771
% de réduction			28%

Le graphique suivant illustre les objectifs de 2020 et 2025 atteints dès 2016 pour la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez.

INDICE DE RÉDUCTION DES TONNAGES ENFOUIS



L'adhésion au SITOMAT a permis d'atteindre, dès 2016, l'objectif de réduction des tonnages enfouis fixé pour 2025

(- 50 % des tonnages enfouis par rapport à 2010).

En 2022,

29%

de réduction de nos tonnages enfouis par rapport à 2010.

Ce chiffre est en baisse du fait d'une panne de longue durée sur une des lignes de l'UVE.

6.2 Mesures prises pour prévenir des effets préjudiciables de la gestion des déchets

6.2.1 Les Ambassadeurs du Tri : véritable vecteur de communication

Informer

L'ambassadeur du tri a pour mission d'informer et d'inciter les habitants à trier correctement leurs déchets (emballages, verre, papiers, encombrants, compost et autres déchets...).

Il explique les principes, les bonnes pratiques en matière de prévention et de tri, les enjeux de la valorisation et du recyclage des déchets. Il est en relation direct avec les usagers des communes du territoire.

Sensibiliser

L'ambassadeur du tri a pour objectif d'amener à une prise de conscience sur la problématique des déchets. Pour cela, il anime des stands dans des lieux publics, il réalise des animations dans les écoles, il organise des réunions pour expliquer les principes et les enjeux de la collecte sélective pour l'environnement (élus, personnel des collectivités locales, associations, commerçants). Il joue aussi un rôle de médiation entre les usagers et les élus en faisant remonter les problèmes et les questions. Il identifie les problèmes et engage des actions correctives.

Suivre

L'ambassadeur de tri intervient dans les changements de dispositif de collecte et assure le suivi qualitatif et quantitatif des déchets valorisables, de cette façon, il contribue à la collecte des données et à leur analyse (tonnages, rendements, erreurs de tri) afin de cibler les actions à mener, comme aller rencontrer un usager dont le bac de tri contient une anomalie.

Ces actions de communication et d'accompagnement sont indispensables à la bonne utilisation des outils mis en œuvre par la collectivité et au maintien d'une dynamique positive et participative des usagers.



Au total

14 741 personnes

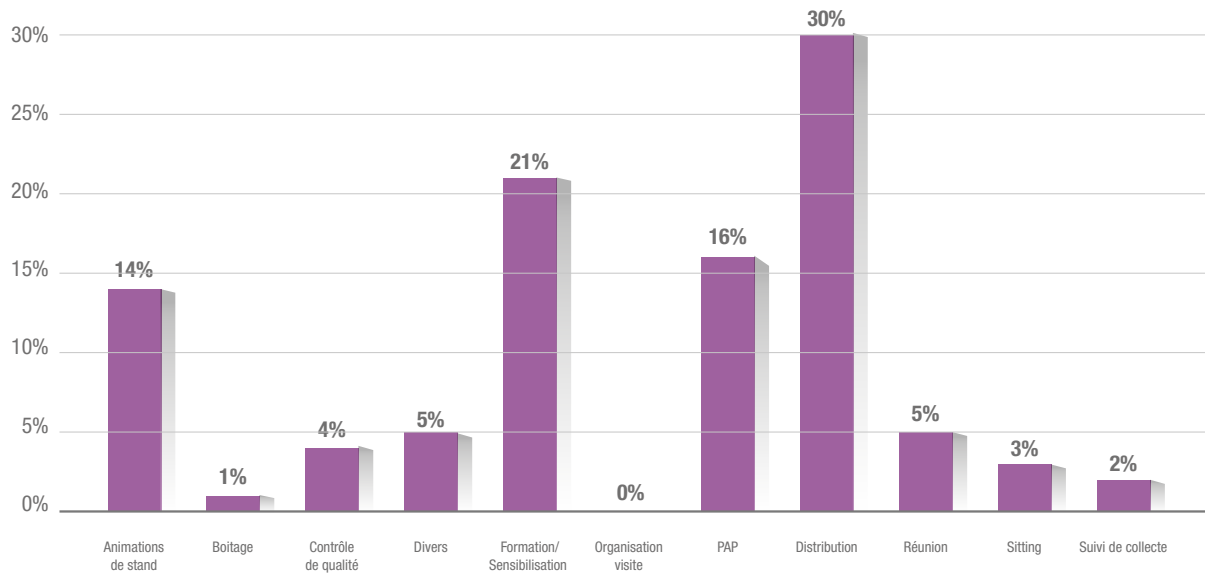
ont été sensibilisées par les ambadrices du tri, dont

6 397 enfants,

5 589 administrés et

2 755 professionnels.

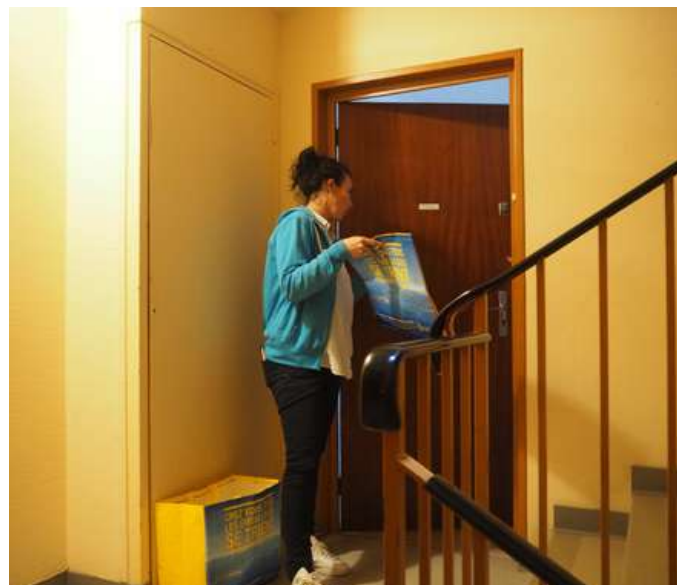
RÉPARTITION DES ACTIONS DE SENSIBILISATION



6.2.2 Bilan carbone

Le tableau suivant présente le bilan des émissions de CO₂ liées aux activités de la gestion des déchets.

Prestataire	Activité	Distance (km)	Consommation gasoil (litres)	Bilan Carbone (tonnes équivalent CO ₂)
GPE/Nicollin	collecte	1 320 145	618 598	1919
Exarent	transport 6*4	267 983	116 592	361
Exarent	Transport FMA	102 089	43 898	163
TOTAL		1 690 217	779 088	2 443



779 088 litres de gasoil consommés en 2022

pour **2 443 tonnes équivalent de CO₂** émis dans l'atmosphère.



Sachant qu'un arbre absorbe en moyenne **18kg de CO₂ par an**, il faudrait planter environ **135 722 arbres** pour compenser une année d'émission de CO₂.

Nos émissions de gaz à effet de serre ont **diminué de 10% par rapport à 2021**.

Nos efforts d'optimisation des circuits de collecte et de transports des déchets se concrétise.

6.3 Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers

Golfe de Saint-Tropez agit depuis de nombreuses années afin d'amorcer une stabilisation puis une réduction des déchets produits sur le territoire. Pour planifier et évaluer les efforts engagés, elle a décidé de rédiger un document cadre : le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Quelques éléments de détails :

La prévention, qu'est-ce que c'est ? « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Basé sur ce principe, la prévention permet de réduire la quantité et la dangerosité des déchets, en intervenant sur les modes de production et de consommation des produits.

> Pourquoi rédiger un PLPDMA ? La constitution de ce document permet de répondre à plusieurs enjeux locaux et nationaux :

- Réglementaire : obligation réglementaire pour les EPCI ayant en charge la collecte des déchets depuis janvier 2012, conformément à l'article L541-15-1 du code de l'environnement,
- Environnemental : limiter l'impact de la production des déchets sur le territoire,
- Économique : stabiliser les coûts de gestion des déchets, notamment de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- Organisationnel : simplifier le suivi et l'évaluation des actions engagées afin d'appliquer éventuellement des correctifs.

> Comment fonctionne le PLPDMA du Golfe de Saint-Tropez ?

Le PLPDMA du Golfe de Saint-Tropez a été approuvé par le Conseil Communautaire le 29 juillet 2020. Il est constitué de 7 axes et de 25 actions prioritaires à mettre en œuvre sur 6 ans, il décline localement les actions de prévention des déchets des plans régionaux et nationaux.

Ces actions sont en partie financées par des programmes et des appels à projets :



> Union Européenne :

- Programme LIFE IP Smart Waste PACA, identifié par ce logo (de 2018 à 2024),

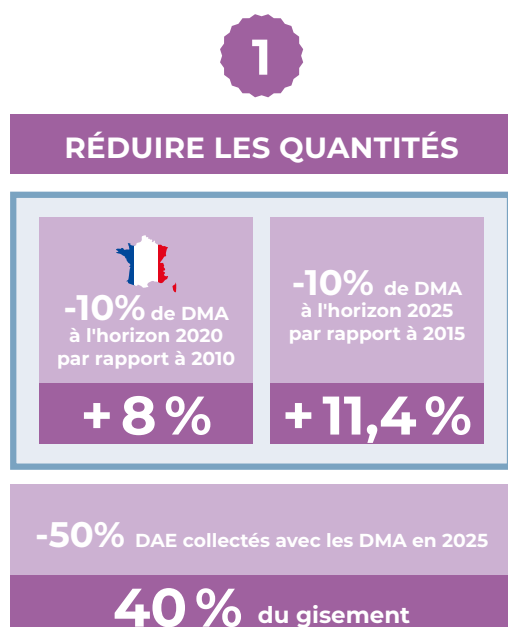


> Région SUD PACA et ADEME :

- Appel à projet Territoire Economie Circulaire, identifié par ce logo (de 2019 à 2022) AAP TEC,
- Appel à projet Généraliser le tri à la source et valoriser les biodéchets en Provence-Alpes-Côte d'Azur, identifié par cette mention AAP BIO (de 2022 à 2025).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PLPDMA

Loi sur la transition énergétique et plan régional des déchets :



Présentation des projets constituant le programme d'action et de leur état d'avancement

Chacune des 25 actions du PLPDMA est un projet à part entière. Chaque action est synthétisée ci-après avec le détail des indicateurs de suivi et un tableau de bord macro permettant d'explicitier l'état d'avancement de l'action.

L'échelle d'avancement est comprise entre 0 et 100 et comporte 5 phases identifiées par un code couleur.

6.3.1 Promouvoir et développer le compostage

Compostage individuel

(Financement de ces actions grâce à l'appel à projet

"Biodéchets" entre 2022 et 2025)

> Orientation stratégique / Enjeux

- Réduction des tonnages de biodéchets et déchets végétaux (structurant) pris en charge par la collectivité : limitation des coûts de collecte et de traitement.
- Réduction des volumes de déchets à la source.
- Promotion du compostage individuel comme moyen de traitement, comme outil de sensibilisation des administrés face au devenir des déchets et à l'impact des gestes de tri pour l'environnement.

> Indicateurs d'activité

- 2416 composteurs distribués depuis 2017 dont 274 en 2022.
- 17% des maisons résidences principales dotées
- 3 sessions de formations compostage-paillage réalisées en 2022 pour 16 personnes formées (80 depuis 2019).
- 251 tonnes de déchets évitées
- Expérimentation d'une distribution massive de composteurs individuels à La Garde-Freinet : 112 composteurs distribués en 1 semaine.

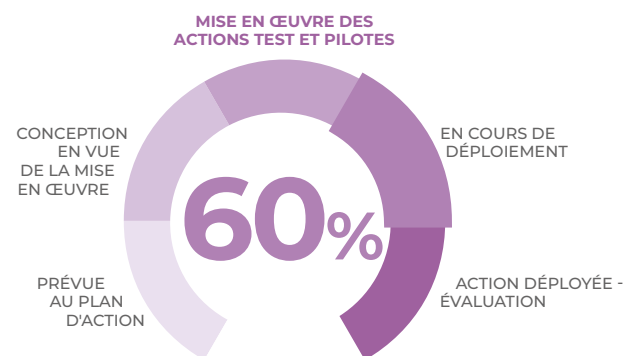
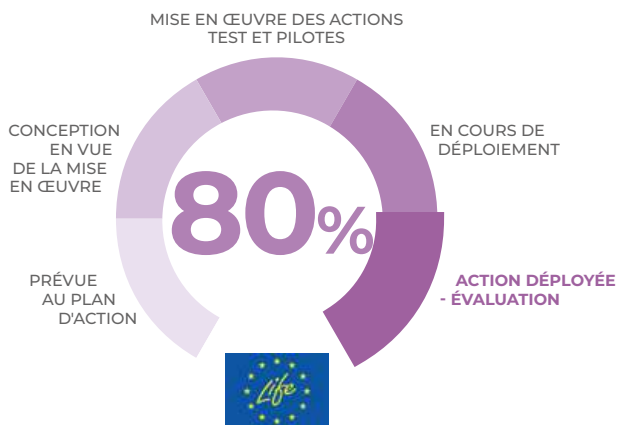
Compostage collectif

> Orientation stratégique / Enjeux

- Réduction des tonnages de biodéchets et déchets végétaux (structurant) pris en charge par la collectivité : limitation des coûts de collecte et de traitement.
- Réduction des déchets d'activités économiques (DAE) (campings).
- Volonté de chercher des solutions innovantes pour la réduction des volumes de déchets à la source.
- Promotion du compostage collectif comme moyen de traitement et traitement, comme outil de sensibilisation des administrés face au devenir des déchets et à l'impact des gestes de tri pour l'environnement.

> Indicateurs d'activité

- 19 sites de compostage autonomes, dont 8 installés en 2022.
- 13 sites de compostage partagés installés dont 6 en 2022.
- 46 référents volontaires formés.
- 25 tonnes de déchets évités.



6.3.2 Promouvoir et développer une gestion intégrée des végétaux

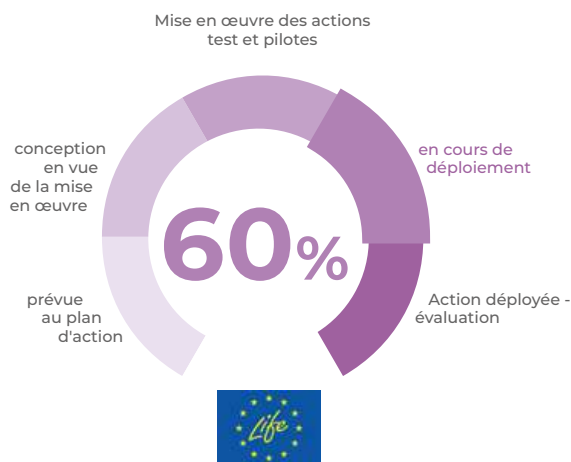
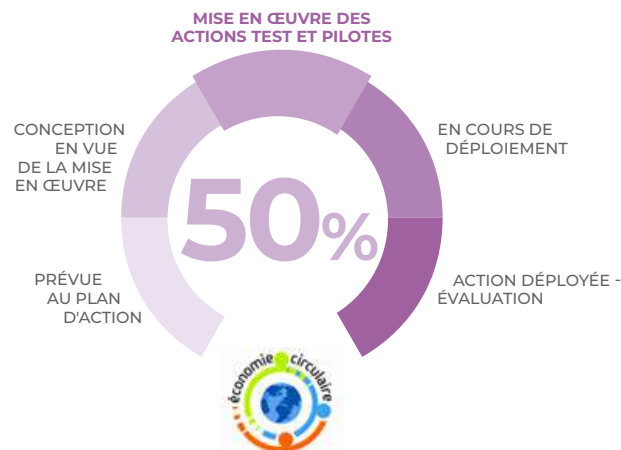
Gestion intégrée des végétaux : formation

> Orientation stratégique / Enjeux

- Former et sensibiliser les agents municipaux à la gestion durable et intégrée des végétaux au sein de leurs communes afin de diminuer les apports de « déchets verts » en déchèteries et de valoriser les résidus en paillage, broyat, compost...
- Sensibiliser à la qualité des végétaux plantés (particuliers et professionnels).

> Indicateurs d'activité

- 3 sessions organisées depuis 2020
- 30 personnes formées (élus, agents communaux, salariés d'entreprises du paysage).



Développement du broyage partagé avec valorisation in situ

Orientation stratégique / Enjeux

- Diminuer les apports de végétaux en déchèterie et à l'Ecopôle.
- Limiter les flux de transports pour ces déchets.
- Valoriser in situ les végétaux.
- Développer de nouvelles pratiques de jardinage comme le paillage.



Indicateurs d'activité

2 actions mises en œuvre en 2022 :

- Aide à l'achat pour les particuliers : 57 aides attribuées dont 51 en 2022.
- Suivi et accompagnement des 6 communes dotées de broyeurs depuis 2021.



Restructuration de la plateforme de compostage des déchets verts - Création d'un espace pédagogique

Orientation stratégique / Enjeux

- Développer un espace dédié à la valorisation des procédés de compostage auprès de divers publics. Cet espace pédagogique pourra servir dans le cadre de formations au compostage auprès des habitants mais aussi des gros producteurs et de scolaires.

Indicateurs d'activité

- Permis de construire approuvé en février 2022
- Démarrage des travaux en septembre 2022

6.3.3 Développer le tri et la valorisation des déchets

Marchés zéro déchet

Orientation stratégique / Enjeux

Impliquer les commerces non-sédentaires dans le tri, la prévention des déchets et la consommation durable. Le marché zéro déchet contribue à :

- Réduire les tonnages pris en charge par le service public.
- Réduire les DAE dans les OMR.
- Réduire les fermentescibles dans les OMR.
- Valoriser les déchets des marchés.
- Donner des produits consommables.

Indicateurs d'activité

- 3 communes accompagnées
- Mise en œuvre de collectes séparées cartons et cagettes à Cavalaire-sur-Mer en 2022. et d'une collecte des invendus par l'association "Du cœur dans les épinards" depuis septembre 2020
- Réalisation de l'étude préliminaire sur le marché de Saint-Tropez par Ecosciences Provence amenant à la construction d'un plan d'actions

- Réalisation d'une étude préalable à la mise en œuvre sur le marché du Rayol-Canadel-sur-Mer.
- Mise en œuvre de collectes séparées cartons et cagettes au Plan de la Tour et compostage des biodéchets sur un site collectif en 2022.



Collecte des biodéchets en tri-porteur

Orientation stratégique / Enjeux

- Diminuer les DAE dans les OMR.
- Mettre en place une collecte innovante et adaptée aux spécificités fortes du port de Saint-Tropez.
- Réduire les biodéchets présents dans les OMR.

Indicateurs d'activité

- Déploiement d'une collecte douce sur le port de Saint-Tropez en juin 2022 :
 - 6 producteurs engagés
 - 30 à 50 litres par producteur par jour





Collecte des biodéchets

Orientation stratégique / Enjeux

- Détourner les biodéchets des ordures ménagères.
- Réduire les OMR.
- Réduire les DAE collectés en mélange avec les OMR.
- Valoriser les biodéchets.

Indicateurs d'activité

- Poursuite de l'expérimentation avec les restaurateurs des plages de Pampelonne.
- 390 tonnes collectées et valorisées en compost.
- Extension du nombre de restaurateurs bénéficiaires, avec les professionnels de Sainte-Maxime.
- Extension à des producteurs annuels au 1^{er} janvier 2022.
- 66 producteurs au total.

Écoles zéro déchet

Orientation stratégique / Enjeux

Développer une stratégie d'animation à destination des scolaires, basée sur le retour d'expérience du SIVED NG et de la Communauté de communes Cœur du Var. Poursuivre les interventions de sensibilisation des ambassadrices du tri. Construire un défi inter école.

Indicateurs d'activité

- Convention éducation nationale depuis 2021.
- Réflexion sur la réalisation d'un défi inter établissement
- 100 classes sensibilisées par les ambassadrices du tri en 2022.



Restaurants zéro déchet

Orientation stratégique / Enjeux

- Promouvoir les restaurateurs impliqués dans une démarche responsable (approvisionnement, gestion des déchets...).
- Accompagner les restaurateurs dans une amélioration continue : développer des solutions de lutte contre le gaspillage alimentaire (doggy-bag, formations...).
- Promouvoir les circuits courts.
- Contribuer au dynamisme économique local.
- Développer un réseau de professionnels engagés (restaurateurs, producteurs, commerçants...).
- Proposer une labélisation, développer le dispositif Restaurant engagé.

Indicateurs d'activité

- Sondage sur les pratiques des restaurateurs et sur l'intérêt du gourmet-bag réalisé en 2022
- L'obligation réglementaire du gourmet bag étant entrée en vigueur, cette action est mise en stand-by.



Opération camping zéro déchet

Orientation stratégique / Enjeux

- Diminuer les déchets produits par les campings et pris en charge par le service public.
- Détourner les DAE du service public.
- Valoriser in situ les biodéchets et végétaux.
- Diminuer les OMR.
- Valoriser les emballages.
- Inciter à l'utilisation de produits durables, réutilisables...

Indicateurs d'activité

- Elaboration d'une charte d'engagement.
- 12 campings signataires sur 53.
- Accompagnement des signataires pour la mise en œuvre d'actions concrètes
- 1 établissement doté d'un déshydrateur biodéchets



Réduire l'utilisation du papier : stop pub

Orientation stratégique / Enjeu

Apposer un autocollant Stop Pub sur sa boîte aux lettres permet de réduire drastiquement les quantités de déchets d'imprimés publicitaires.

En effet, sur la quantité reçue chaque semaine dans sa boîte aux lettres, tout n'est pas lu car pas ou peu de proximité, d'affinités avec les enseignes.

Indicateurs d'activité

- Diffusion de 400 unités.
- Réflexion pour un réassort des boîtes "STOP PUB".

Promouvoir le tri des emballages

Orientation stratégique / Enjeu

- Pousser plus avant les performances de tri sélectif et travailler sur la qualité des flux entrants en centre de tri.

Indicateurs d'activité

- Distribution de 5915 sacs de pré-collecte en 2022.
- Utilisation du boîtier Quiz pour la promotion du tri notamment en milieu scolaire.
- Actions de sensibilisation des ambassadeurs du tri : 14 741 personnes sensibilisées.
- Distribution de nouveaux outils : règles souples, réglettes de tri
- 1556 "cocottes" distribuées



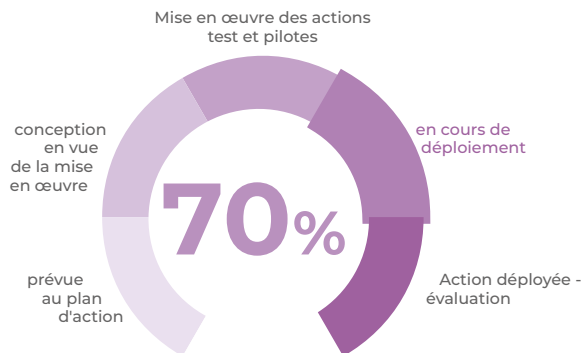
Promouvoir le tri du verre

Orientation stratégique / Enjeu

- Pousser plus avant les performances de tri sélectif en travaillant spécifiquement sur le flux verre.

Indicateurs d'activité

- Distribution de 5915 sacs de pré-collecte en 2022.
- Utilisation du boîtier Quiz pour la promotion du tri notamment en milieu scolaire.
- Actions de sensibilisation des ambassadeurs du tri : 14 741 personnes sensibilisées.

**"Ça caquette à Saint-Tropez"****Distribution de poulaillers****Orientation stratégique / Enjeux**

- Développer une valorisation alternative des biodéchets en complément du compostage individuel et collectif.

Indicateurs d'activité

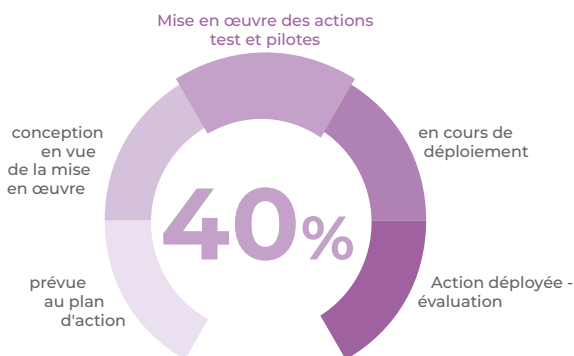
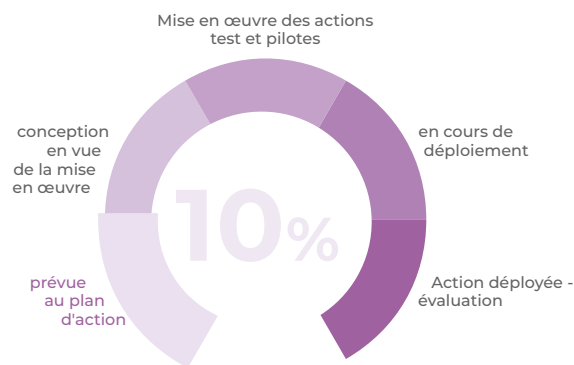
- 492 poulaillers distribués depuis 2019.
- 50 tonnes par an évitées dans les OMR.

6.3.4 Ecoexemplarité**Nettoyage de la nature****Orientation stratégique / Enjeux**

- Fédérer les dynamiques des communes membres pour organiser une journée intercommunale de nettoyage des plages et de la nature.
- Ramasser les déchets et mettre en place des moyens efficaces de faire le tri.

Indicateurs d'activité

- Accompagnement de 2 opérations de nettoyage de la nature.

**Éco-exemplarité des collectivités****Orientation stratégique / Enjeux**

- Montrer le bon exemple à la population au niveau des communes et de l'EPCI.
- Accompagner les mairies et services de la CCGST à réduire les déchets
- Inciter les communes à installer des corbeilles de ville multifux.

Indicateurs d'activité

- Distribution de corbeille de tri de bureau.
- Installation d'un site de compostage collectif au siège de la Communauté de communes et au service Espaces Maritimes à Cavalaire-sur-Mer.
- 1^{ère} journée eco-exemplaire : ramassage de déchets, information sur les composteurs collectifs, atelier de réparation d'objets avec le Repair Café du Golfe de Saint-Tropez



6.3.5 Promouvoir et développer le réemploi et la réutilisation

D'après l'ADEME, chaque français jette en moyenne entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc.) en une année. Auxquels il faut ajouter les déchets de mobiliers et les divers objets du quotidien également jetés au cours d'une année. Pourtant, la plupart d'entre eux auraient pu trouver une seconde vie grâce à la réparation, au réemploi ou à la réutilisation.

En effet, ces secteurs de vie des produits et permettent ainsi de limiter l'utilisation de ressources et de réduire les déchets, dans le cadre d'une économie circulaire.

À l'échelle locale, une diversité d'acteurs participe déjà à la réparation, au réemploi et à la réutilisation et doivent être mis en valeur auprès de la population :

- Les artisans de la réparation (électroménager, informatique, hi-fi, cordonnerie, couturier, restaurateur de meubles, etc.).
- Les associations de réemploi et de réutilisation.

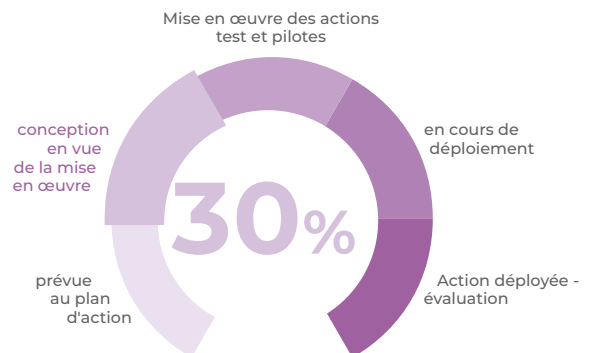
Création d'espaces réemploi

Orientation stratégique / Enjeux

Afin de permettre à la chaîne du réemploi et de la réutilisation d'être alimentée, la collectivité projette de mettre en œuvre, dans le cadre de la réhabilitation des déchèteries, des espaces dédiés au réemploi.

Indicateurs d'activité

- Ces espaces seront réalisés dans le cadre des réhabilitations des grosses déchèteries. Les scénarii de gestion des flux sont en cours de construction.
- Réflexion autour de la mise en place de lieu de dépose/collecte d'objets dans 4 déchèteries.



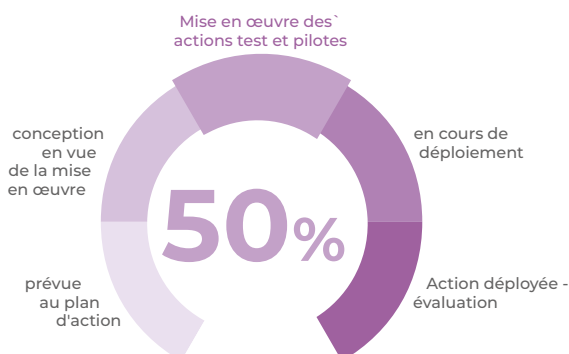
Réparation, réemploi

Orientation stratégique / Enjeux

Les utilisateurs (grand public, collectivités, entreprises, etc.) doivent être sensibilisés pour redécouvrir ces activités et mieux identifier les avantages économiques, écologiques et sociaux des pratiques du réemploi et de la réparation.

Indicateurs d'activité

- Organisation d'un événement annuel : la fête de la récup' à Gassin. 450 personnes touchées.
- Mise en valeur des pratiques autour de la réparation et du réemploi notamment pendant la SERD, 430 personnes touchées.



Restructuration des déchèteries - Création d'un espace pédagogique sur le site de Grimaud

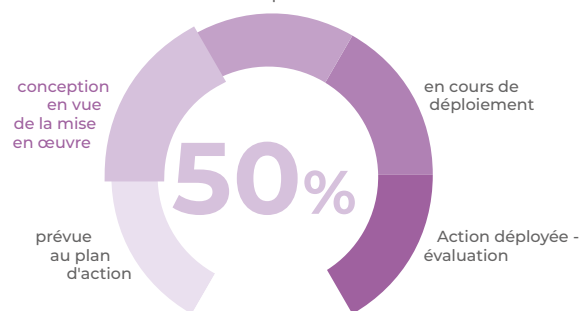
Orientation stratégique / Enjeux

Développer un espace dédié à la valorisation du tri des déchets auprès de divers publics.

Cet espace pédagogique pourra servir dans le cadre de formations auprès des habitants mais aussi des scolaires.

Indicateurs d'activité

- Travaux de réhabilitation de 2 déchèteries en 2022
- Projet de création d'un espace pédagogique afin d'accueillir des visites et ateliers sur la déchèterie de Grimaud.



6.3.6 Prévenir la toxicité des déchets

La prévention de la toxicité des déchets est un axe fort en matière de préservation de l'environnement et de la santé.

Ces déchets, même s'ils ne représentent pas des tonnages importants, possèdent un fort potentiel de nuisances tant pour l'environnement que pour les personnes.

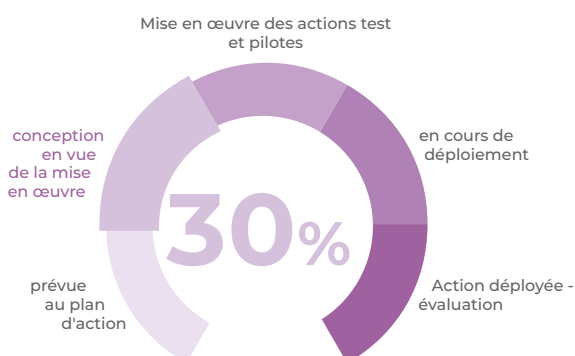
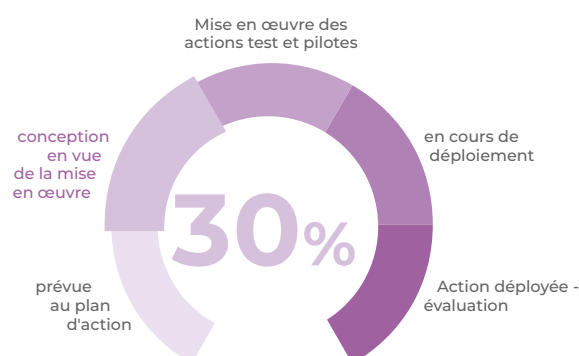
Création d'espaces dédiés aux déchets dangereux

Orientation stratégique / Enjeux

Pour prévenir et limiter ce potentiel de nuisance, il est indispensable de capter ces déchets dans les filières appropriées et ainsi éviter leur diffusion dans le milieu.

Indicateurs d'activité

- Dans le cadre des travaux de réhabilitation des déchèteries.
- Réflexion pour la réorganisation de la collecte via l'éco-organisme dédié.



Sensibilisation sur les déchets dangereux

Orientation stratégique / Enjeux

Pour prévenir et limiter ce potentiel de nuisance il est indispensable de capter ces déchets dans les filières appropriées et ainsi éviter leur diffusion dans le milieu.

L'adhésion des habitants est prépondérante dans la réussite de cette action.

Indicateurs d'activité

- Organisation d'une session de sensibilisation lors de la semaine de la récup' en 2021.



6.3.7 Développer une communication adaptée

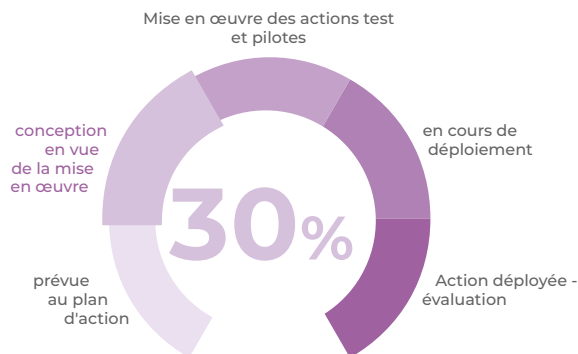
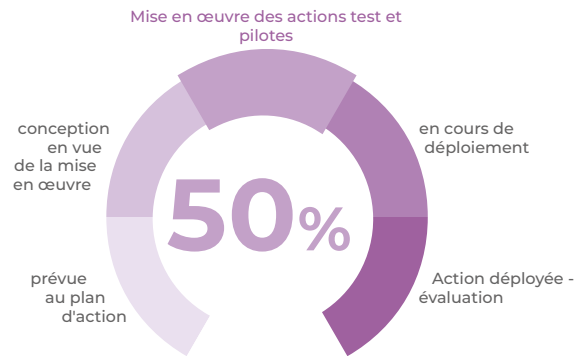
Communiquer sur le PLPDMA et les actions

Orientation stratégique / Enjeux

- Développer une valorisation de la politique de prévention engagée par la collectivité.
- Accompagner la mise en œuvre du PLPDMA par une communication opérationnelle.
- Promouvoir les actions du PLPDMA pour favoriser l'atteinte des objectifs.

Indicateurs d'activité

- Mise en ligne du rapport annuel de prévention et gestion des déchets.
- Nombre d'articles et communiqués de presse: 26
- Nombre de participation à des événements: 81



Inciter au changement de comportement

Orientation stratégique / Enjeux

- Inciter la population et les acteurs du territoire à un changement de comportement.
- Éduquer dès l'enfance.

Indicateurs d'activité

- Animations scolaires ADT, stand de sensibilisation
- Distribution de sacs à vrac dans les supermarchés
- Constitution d'un kit zéro déchet et programmation d'une formation dédiée



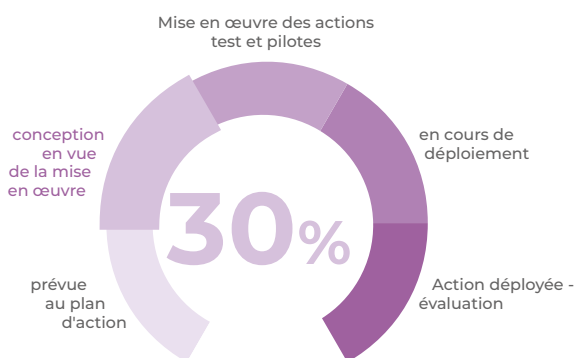
Généraliser les opérations de sensibilisation sur la toxicité des déchets dans les milieux naturels

Orientation stratégique / Enjeux

Le service Espaces Maritimes de la Communauté de communes réalise des actions d'information sur les nuisances liées aux déchets en mer: distribution de cendriers de plage, déploiement de stands de sensibilisation, et installation de panneaux pédagogiques sur la durée de vie des produits. Les services municipaux possèdent la compétence en matière de propreté de la voirie et de gestion des dépôts sauvages. Le but de l'action est de généraliser et coordonner des opérations de sensibilisation sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes, en s'appuyant sur les services compétents des municipalités, et ainsi éviter que des déchets ne se retrouvent à la mer et dans les milieux naturels.

Indicateurs d'activité

- Signature de la charte régionale Zéro déchet plastique en Méditerranée.



7 Bilan financier

7.1 Modalités d'exploitation du service public de prévention et de gestion des déchets

Prestation de service : pré collecte, collecte.

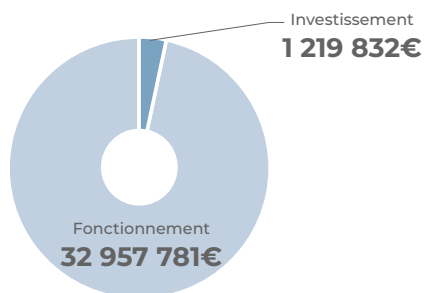
Régie : collecte et traitement des végétaux, haut de quai de déchèteries.

Délégation de compétence au SITOMAT : traitement, bas de quai de déchèteries.

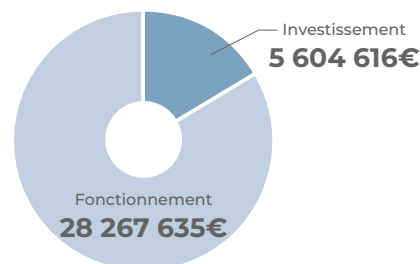
7.2 Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service, et modalités de financement

Les chiffres indiqués concernent les opérations réelles et ne prennent pas en compte les excédents de l'année précédente.

RECETTES

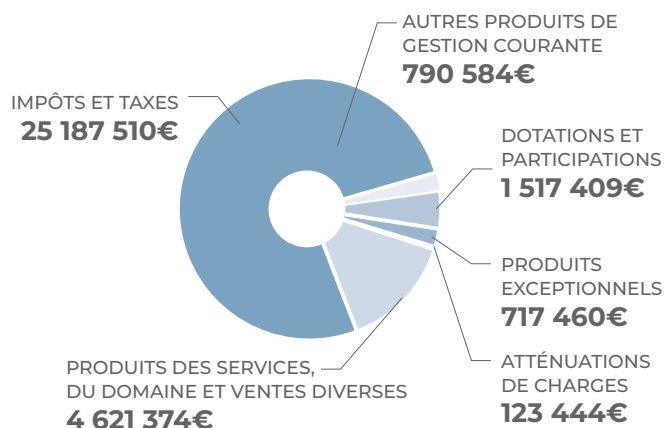


DÉPENSES

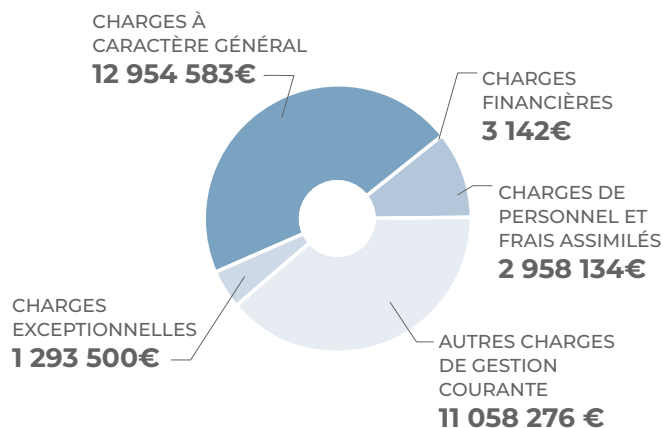


Détail des dépenses et recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

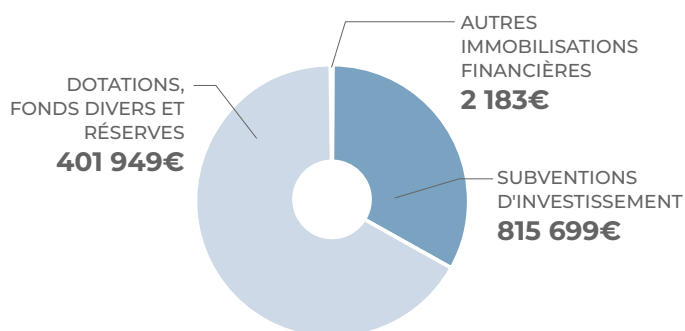


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

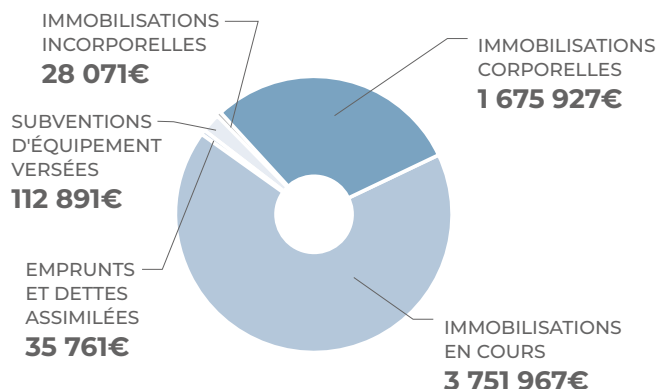


Détail des dépenses et recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



7.3 Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Le tableau suivant présente le bilan des principales prestations rémunérées à des entreprises sous contrat.

Marché	Prestataire	Prestation(s)	Montant annuel TTC
18009 lot 1	PIZZORNO	Collecte OM	3 221 389 €
	NICOLLIN	Collecte OM	1 572 271 €
	PIZZORNO	Collecte cartons	910 492 €
	NICOLLIN	Collecte cartons	343 151 €
	PIZZORNO	Collecte Multimatériaux	1 700 179 €
	NICOLLIN	Collecte Multimatériaux	1 000 093 €
	PIZZORNO	Collecte verre	965 043 €
	NICOLLIN	Collecte verre	398 470 €
	PIZZORNO	Collecte biodéchets	151 362 €
18009 lot 2	M2JL	Collecte des Huiles Alimentaires Usagées (HAU)	41 517 €
18009 lot 3	PIZZORNO	Collecte encombrants	232 495 €
	PIZZORNO	Collecte palettes	83 566 €
18023 maintenance	SULO	Maintenance	77 592 €
18023 Achat colonnes	UTPM	Achat PAV	76 502 €
18023 lavage	SULO	Lavage bacs	134 814 €
	SULO	Lavage CE/CSE	55 249 €
	PIZZORNO	Lavage bacs	248 211 €
achat bacs	SULO	Achat bacs	267 422 €
18 013	ECOLLECT	Entretien maintenance syst. Bacs enterrés	19 537 €
19AO2019 A1	SULO/DUNEX	Achat CE/CSE	169 594 €
18003	PROVENCE PESAGE	Inter sur pont à bascule en déch	6 273 €
18005	IDE	Ecopôle	0 €
17032	INGÉROP	MOE déchèteries	55 199 €
19038	GEOTECH	Geotech	0 €
19027	PASINI	Evacuation refus compostage	86 955 €
21011	PASINI	Broyage et évacuation refus compostage	114 223 €
Divers Ecopole		Divers EP	144 142 €
Divers Déchèteries		Divers Déchèteries	483 538 €
Hors marchés		Divers DMA	191 564 €

7.4 Modalités d'établissement de la Redevance Spéciale d' et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Redevance Spéciale (RS)

Un service spécifique est mis en oeuvre sur le territoire de certaines communes afin de permettre aux professionnels de bénéficier de collectes dédiées.

- Les établissements publics, les professionnels privés et les bâtiments communaux sont soumis à la redevance depuis 2019. Les professionnels sont collectés en totalité par la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez : sont soumis à la RS dès lors qu'ils produisent plus de :
 - OMR : 1 320 litres/semaine.
 - Collecte sélective tous flux recyclables confondus : 4 000 litres/semaine.

Au-delà de chacun de ces seuils, le producteur est facturé.

- dès le 1^{er} litre à **0.043 €/litre pour les OMR**,
- dès le 1^{er} litre à **0.030 €/litre pour les biodéchets**,
- et dès le 1^{er} litre à **0.021 €/litre pour les recyclables (carton, verre, emballages)**.
- Les professionnels qui ont leurs OM collectées par un prestataire privé sont soumis à redevance :
 - dès qu'ils produisent plus de **4 000 litres de tri** (emballages + verre + carton confondus) et sont redevables à **0,017 €/litres**.

Pour ces deux cas et sous réserve d'avoir la copie de la taxe foncière :

- **si la TEOM est supérieure à la RS** : le coût du traitement des déchets est couvert par la TEOM.
- **si la TEOM est inférieure à la RS**, il est possible d'avoir la TEOM déduite de la RS.

- Il n'y a pas de volume maximum d'OM.

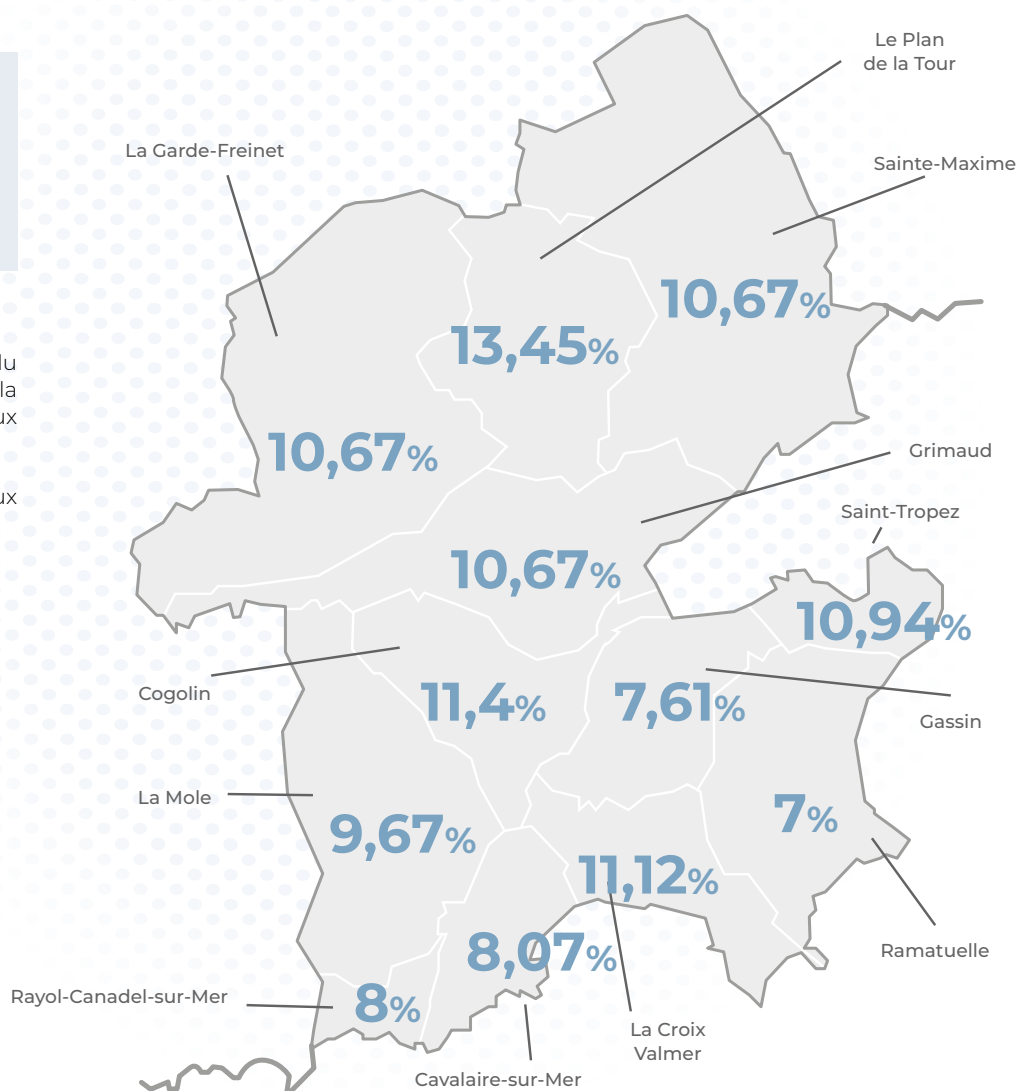
- Pour ceux qui sont en collecte privée pour tous les déchets, il leur est possible de demander une exonération de TEOM, qui peut être accordée par le Conseil communautaire. Ils doivent aussi nous en faire la demande par courrier et/ou compléter le formulaire, **jusqu'au 30 juin de l'année N pour l'année N+1**.

- Une déduction de la RS a été réalisée pour prendre en compte les périodes de fermetures dues aux contraintes sanitaires.

Les recettes de redevance spéciale s'élèvent à
1 995 636€
en 2022

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a fixé, par la délibération n°2022/04/13-16, le taux de TEOM pour l'année 2022. Le taux n'a pas évolué depuis 2017. La carte ci-après présente le taux TEOM par commune.



7.5 Montant global et détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a reçu **1449 833€** au titre des soutiens à la **collecte sélective en 2022**.

Ces soutiens sont liés à la tonne triée. Plus nous trions, plus les soutiens financiers sont importants.

L'appel à projet Territoire Economie Circulaire s'est terminé en 2022. A ce titre, **14 050€** ont été versés par l'ADEME et la Région.

7.6 Produits d'accès aux centres de traitement

Facturation des dépôts dans les déchèteries et l'aire de végétaux de Cavalaire-sur-Mer : 1156 126 €.

Facturation des apports au Quai de transit de La Mole : 364 999€.

Recettes vente compost et facturation des dépôts à l'Ecopôle de

La Mole : 176 930€.

Balayeuses : 142 000€.

Soit un total de : 1 840 055 €.

7.7 Montant des recettes perçues au titre de la valorisation

Revente des matières issues de la collecte sélective : **736 451 €**.
Soutiens CITEO : **1 449 833€**.

7.8 La matrice des coûts

En 2018, la direction des déchets ménagers et assimilés s'est engagée dans une démarche de connaissance des coûts en adoptant les outils développés par l'ADEME : la matrice des coûts et la méthode ComptaCoût.

Cet outil a pour finalité :

- d'ajuster le financement du service public
- d'identifier les pistes de maîtrise des coûts
- de situer les coûts par rapport à des structures similaires
- de répondre aux besoins de communication sur les coûts

FLUX DE DÉCHETS

OMR	Verre	RSOM hors verre	Déchets des déchèteries	Encombrants	Déchets des professionnels - Cartons	Déchets des professionnels - huiles	Déchets des professionnels - palettes	Déchets des professionnels - Déchets verts	Déchets des professionnels - biodéchets	Déchets des professionnels - apports directs quai de la Mole	Textiles	TOTAL
-----	-------	-----------------	-------------------------	-------------	--------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------	--	---	--	----------	-------

Coûts annuels

Coût complet	9 869 181 €	1 485 250 €	5 357 601 €	6 199 751 €	432 214 €	1 254 683 €	40 344 €	82 880 €	102 339 €	232 676 €	159 156 €	1 413 €	25 217 489 €
Coût technique	9 848 404 €	1 400 199 €	4 789 419 €	5 932 984 €	432 133 €	1 254 261 €	19 578 €	56 386 €	-1 775 €	232 633 €	94 650 €	1 413 €	24 060 286 €
Coût partagé	9 844 180 €	735 005 €	4 292 460 €	5 794 832 €	432 133 €	1 254 261 €	19 578 €	56 386 €	-1 775 €	232 633 €	94 650 €	1 413 €	22 755 757 €
Coût aidé HT	9 818 130 €	730 580 €	4 283 610 €	5 751 440 €	423 283 €	1 254 261 €	19 578 €	56 386 €	-3 235 €	228 208 €	94 650 €	1 413 €	22 658 305 €
TVA acquittée	920 360 €	128 926 €	399 557 €	301 756 €	32 626 €	117 632 €	3 646 €	7 681 €	9 500 €	27 084 €	15 042 €	12 €	1 963 823 €
Coût aidé TTC	10 738 490 €	859 506 €	4 683 168 €	6 053 196 €	455 909 €	1 371 893 €	23 224 €	64 067 €	6 265 €	255 292 €	109 692 €	1 425 €	24 622 128 €
Contributions	12 686 195 €	1 370 949 €	4 822 477 €	7 219 050 €	502 752 €	1 442 443 €	22 517 €	57 008 €	16 311 €	199 579 €	29 293 €	597 €	28 369 169 €

Coûts par habitant (INSEE)

Coût complet	169 €	26 €	92 €	106 €	7 €	22 €	1 €	1 €	2 €	4 €	3 €	0 €	433 €
Coût technique	169 €	24 €	82 €	102 €	7 €	22 €	0 €	1 €	0 €	4 €	2 €	0 €	413 €
Coût partagé	169 €	13 €	74 €	99 €	7 €	22 €	0 €	1 €	0 €	4 €	2 €	0 €	391 €
Coût aidé HT	169 €	13 €	74 €	99 €	7 €	22 €	0 €	1 €	0 €	4 €	2 €	0 €	389 €
TVA acquittée	16 €	2 €	7 €	5 €	1 €	2 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	34 €
Coût aidé TTC	184 €	15 €	80 €	104 €	8 €	24 €	0 €	1 €	0 €	4 €	2 €	0 €	423 €
Contributions	218 €	24 €	83 €	124 €	9 €	25 €	0 €	1 €	0 €	3 €	1 €	0 €	487 €

Coûts par tonne

Coût complet	286 €	207 €	681 €	140 €	661 €	738 €	336 €	448 €	111 €	597 €	92 €	6 €	253 €
Coût technique	286 €	196 €	608 €	134 €	661 €	737 €	163 €	305 €	- 2 €	596 €	54 €	6 €	242 €
Coût partagé	286 €	103 €	545 €	131 €	661 €	737 €	163 €	305 €	- 2 €	596 €	54 €	6 €	228 €
Coût aidé HT	285 €	102 €	544 €	130 €	647 €	737 €	163 €	305 €	- 4 €	585 €	54 €	6 €	227 €
TVA acquittée	27 €	18 €	51 €	7 €	50 €	69 €	30 €	42 €	10 €	69 €	9 €	0 €	20 €
Coût aidé TTC	312 €	120 €	595 €	137 €	697 €	807 €	194 €	346 €	7 €	655 €	63 €	6 €	247 €
Contributions	368 €	191 €	613 €	163 €	769 €	848 €	188 €	308 €	18 €	512 €	17 €	2 €	285 €



Performances

8.1 Bilan

RÉCAPITULATIF

	Tonnages	kg/hab/an	€/tonne	€/hab/an	€/tonne aidé	€/hab/an aidé
OMR	34 455	592	286	169	312	184
EMBALLAGES et PAPIERS	7 872	135	681	92	595	80
VERRE	7 162	123	207	26	120	15
BIODECHETS	390	7	597	4	655	4
TEXTILES	241	4	6	0	6	0
CARTON collecte	1701	29	738	7	807	24
DÉCHÈTERIES	25 653	440	140	106	137	104
DÉCHETS VERTS	19 816	340	111	2	7	0
TOTAL	95 609	1642		411		360

On constate une production d'ordures ménagères par habitant deux fois plus élevée que la moyenne nationale. Toutefois, ce chiffre est contrebalancé par des ratios de collectes sélectives également deux fois plus élevés pour les emballages + papiers, et trois fois plus élevés pour le verre.

Il faut cependant relativiser ces ratios, basés sur la population INSEE alors que la fréquentation s'accroît considérablement pendant la saison estivale.

Notre collectivité n'atteint en 2022 que **55 % de valorisation matière**, organique et énergétique, alors qu'en 2020 nous atteignons **88%**.

Cette baisse significative du taux de valorisation est due en majeure partie à **2 pannes successives** de l'unité de valorisation énergétique qui a conduit à détourner une part importante des ordures ménagères en enfouissement en 2021 et 2022.

COMPARAISON DES PERFORMANCES DE COLLECTE SÉLECTIVE KG/AN/HAB



ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

590 KG

par habitant et par an

Var **394 KG/AN/HAB**

PACA **363 KG/AN/HAB**

France **246 KG/AN/HAB**



EMBALLAGES

135 KG

par habitant et par an

Var **51 KG/AN/HAB**

PACA **40 KG/AN/HAB**

France **53 KG/AN/HAB**



VERRE

122 KG

par habitant et par an

Var **34 KG/AN/HAB**

PACA **26 KG/AN/HAB**

France **34 KG/AN/HAB**



DÉCHÈTERIES

440 KG

par habitant et par an

Var **321 KG/AN/HAB**

PACA **261 KG/AN/HAB**

France **242 KG/AN/HAB**

8.2 Perspectives

- Mise en service de la nouvelle plateforme de compostage de La Mole en octobre 2023
- Poursuite des travaux de rénovation des déchèteries : Rayol-Canadel-sur-Mer et Sainte-Maxime
- Poursuite de la mise en œuvre des actions du Programme Local de Prévention des déchets : journée-Ecoexemplaire, formations gestion intégrée des végétaux, compostage-paillage, Ecogestes...
- Poursuite du développement des conteneurs enterrés et semi-enterrés sur le territoire
- Expérimentation de la collecte des biodéchets des particuliers sur quelques copropriétés du territoire conformément à la loi AGECE qui impose le tri à la source des biodéchets pour Janvier 2024.
- Relance du marché des contenants.



Parution dans le
journal Var Matin

28/11/2022 15:09

about:blank

Golfe de Saint-Tropez

Vis ma vie de ripeur : un tour en camion-benne

Sainte-Maxime A l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, nous avons suivi une collecte avec Karim, ripeur et Elisabeth, avide de découvrir le métier. En piste !

Il est l'heure de repartir en tournée. Karim, ripeur, et Elisabeth, avide de découvrir le métier, nous suivent dans leur camion-benne. Ils sont à la tête d'une équipe de collecte des déchets. Karim, ripeur, et Elisabeth, avide de découvrir le métier, nous suivent dans leur camion-benne. Ils sont à la tête d'une équipe de collecte des déchets. Karim, ripeur, et Elisabeth, avide de découvrir le métier, nous suivent dans leur camion-benne. Ils sont à la tête d'une équipe de collecte des déchets.

Un métier très exigeant et dangereux. Les équipes de collecte des déchets doivent être équipées de matériel de protection individuelle (casque, gilet, chaussures) et de matériel de levage (grues, treuils).



Des équipes de collecte des déchets en action. Ici, Karim, ripeur, et Elisabeth, avide de découvrir le métier, nous suivent dans leur camion-benne.

COGOLIN

Une fructueuse brocante de livres

Une vente de livres d'occasion a eu lieu à Cogolin, le dimanche 27 novembre. Les livres ont été vendus à des prix très intéressants. Les livres ont été vendus à des prix très intéressants. Les livres ont été vendus à des prix très intéressants. Les livres ont été vendus à des prix très intéressants.

La vente de livres d'occasion a eu lieu à Cogolin, le dimanche 27 novembre. Les livres ont été vendus à des prix très intéressants. Les livres ont été vendus à des prix très intéressants.

10/01/2022 12:04

Golfe de Saint-Tropez

Réouverture complète de la déchetterie

La Garde-Freinet Des travaux de rénovation importants entrant dans le cadre de la mise en sécurité de ce site devenu obsolète et surtout hors de toutes normes ont été effectués.

C'est une satisfaction pour les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet. Les travaux de rénovation ont été achevés et la déchetterie est maintenant ouverte à la collecte des déchets. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux. Les équipes de la déchetterie de La Garde-Freinet ont été très impliquées dans ces travaux.

1/1

9

Annexes

Suivi collecte 2022

RÉCAPITULATIF TONNAGES COLLECTÉS
ANNÉE 2022

COLLECTES	CAVALAIRE- SUR-MER	COGOLIN	GASSIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE- FREINET
PARTICULIERS (DM)						
OM	3930	4832	1571	2977	2212	656
MULTI	1023	1158	454	914	645	164
VERRE	590	524	213	820	559	86
TOTAL RECYCLABLES	1612	1682	667	1733	1204	250
TOTAL DMA	5543	6514	2238	4710	3416	906
% VALORISATION DM	29%	26%	30%	37%	35%	28%
PROFESSIONNELS						
HUILES				17	14	1
PALETTES	50				0	
CARTONS PRO	99	215		154	163	
TOTAL COLLECTES PROFESSIONNELS	149	215	0	171	178	1
AUTRES						
ENCOMBRANTS	83	78	41	48	30	7
TEXTILES	29	34	8	7	22	6
TOTAL AUTRES	112	112	49	55	52	13
TOTAL COLLECTES	5804	6841	2287	4935	3646	919

LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	RAYOL- CANADEL- SUR-MER	RAMATUELLE	SAINT-TROPEZ	SAINTE- MAXIME	CE/CSE	TOTAL
375	1255	515	2481	5130	7045	1475	34455
130	349	174	494	465	1503	402	7872
64	176	60	345	1174	1136	1416	7162
193	524	234	839	1639	2639	1818	15034
569	1780	749	3320	6769	9684	3293	49490
34%	29%	31%	25%	24%	27%	55%	30%
				62	28		121
				135			185
			146	571	352		1701
0	0	0	146	768	380		2007
14	12	9	5	62	285		675
14	12	12	8	40	49		241
29	24	21	13	102	335		916
597	1804	770	3479	7638	10398		52412

Suivi déchèteries 2022

RÉCAPITULATIF TONNAGES
DÉCHÈTERIES ANNÉE 2022

	CAVALAIRE- SUR-MER	COGOLIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE- FREINET
ACTIVITÉ DÉCHÈTERIES					
Bois en mélange	147,04	17,10	776,03	434,10	0,00
Bois blanc*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobilier	127,66	42,88	1048,78	410,32	48,70
Cartons bruns*					
DEEE	34,93	11,34	218,22	156,57	17,49
DMS / DDS	8,44	3,35	128,17	29,76	0,00
Encombrants* / DI	744,80	35,55	1024,00	628,64	13,70
Nettoyage chaussée / balayeuse	299,27	0,00	211,59	82,60	0,00
Ferrailles / métaux	85,46	9,42	217,38	160,44	9,38
Gravats	1212,55	25,04	2282,38	1362,77	0,00
Refus gravats					
Huiles végétales	0,00	0,00	1,06	1,28	0,00
Huiles minérales	0,54	0,00	5,74	1,34	0,00
Lampes*					
Piles / ACCUS*	0,17	0,00	0,99	0,73	0,00
Pneus	4,27	0,00	28,03	0,00	0,00
Radiographies	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bouteilles de gaz	0,00	0,30	6,33	0,00	0,00
Extincteurs	0,49	0,00	2,27	0,97	0,00
Sous total	2666,61	144,98	5950,97	3269,52	89,27

* Les tonnages suivant ne sont pas différenciés par site : bois blanc, cartons bruns, les encombrants transitant à La Mole

LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	RAYOL- CANADEL- SUR-MER	RAMATUELLE	SAINT-TROPEZ	SAINTE-MAXIME	TOTAL
0,00	2,10	59,99	216,92	7,15	872,85	2533
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	689
54,38	88,66	0,00	143,49	75,86	656,29	2697
						496
24,89	36,61	15,16	53,33	26,73	143,42	739
3,43	12,25	2,88	23,30	0,00	108,11	320
3942,68	86,95	64,71	183,98	42,47	2133,64	8901
0,00	49,80	52,78	0,00	243,04	350,66	1290
11,94	24,00	16,56	28,58	27,66	186,68	778
0,00	144,82	208,76	0,00	0,00	1823,37	7060
						0
0,00	0,00	0,00	1,19	0,00	0,98	5
0,00	0,46	0,00	1,38	0,00	0,00	9
						0
0,00	0,00	0,00	0,47	0,00	0,45	3
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,73	63
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,63	7
0,00	0,00	0,00	0,46	0,00	0,88	5
4037,32	445,65	420,84	653,09	422,91	6293,68	25595

Suivi déchèteries 2022

RÉCAPITULATIF TONNAGES
DÉCHÈTERIES ANNÉE 2022

	CAVALAIRE- SUR-MER	COGOLIN	GRIMAUD	LA CROIX VALMER	LA GARDE- FREINET
APPORTS DE VÉGÉTAUX	6 355,960	52,620	3 442,380		

Écopôle de La Mole COMPOSTAGE

Entrées	Déchets verts	Palettes	Déchets bois	TOTAL ENTRÉES	
	14 553,820	689,000	372,550	15 615,370	
Sorties	Compost	Refus	Biomasse	Broyat	TOTAL SORTIES
	8 295,040	2 166,480	1 689,820	3 675,400	15 826,740

DISTANCE DES INSTALLATIONS
DE TRAITEMENT (EN KM)

	Quai de transit La Mole	ISDND de Roumagayrol Pierreufeu- du-Var	UVE SITOMAT Toulon	Centre de Tri Le Muy
Quai de transit intercommunal de La Mole	-	55	57	42,3
Communes				
Cavalaire-sur-Mer	23,7	-	-	43,2
Cogolin	8,1	-	-	35,3
Gassin	17	-	-	36,5
Grimaud	11,8	-	-	34,7
La Croix Valmer	18,2	-	-	37,6
La Garde-Freinet	20,8	-	-	40,8
La Mole	1	-	-	43,3
Le Plan de la Tour	-	-	-	25,6
Rayol-Canadel-sur-Mer	11	-	-	52,6
	33,2	-	-	-
Ramatuelle	19,6	-	-	38,9
Saint-Tropez	17,1	-	-	36,4
Sainte-Maxime	20	-	-	23,1

LA MOLE	LE PLAN DE LA TOUR	RAYOL- CANADEL- SUR-MER	RAMATUELLE	SAINT-TROPEZ	SAINTE-MAX- IME	TOTAL
1 108,920		377,020	912,680	1 199,060	5 262,060	18 710,700

Site de Cabasse COMPOSTAGE

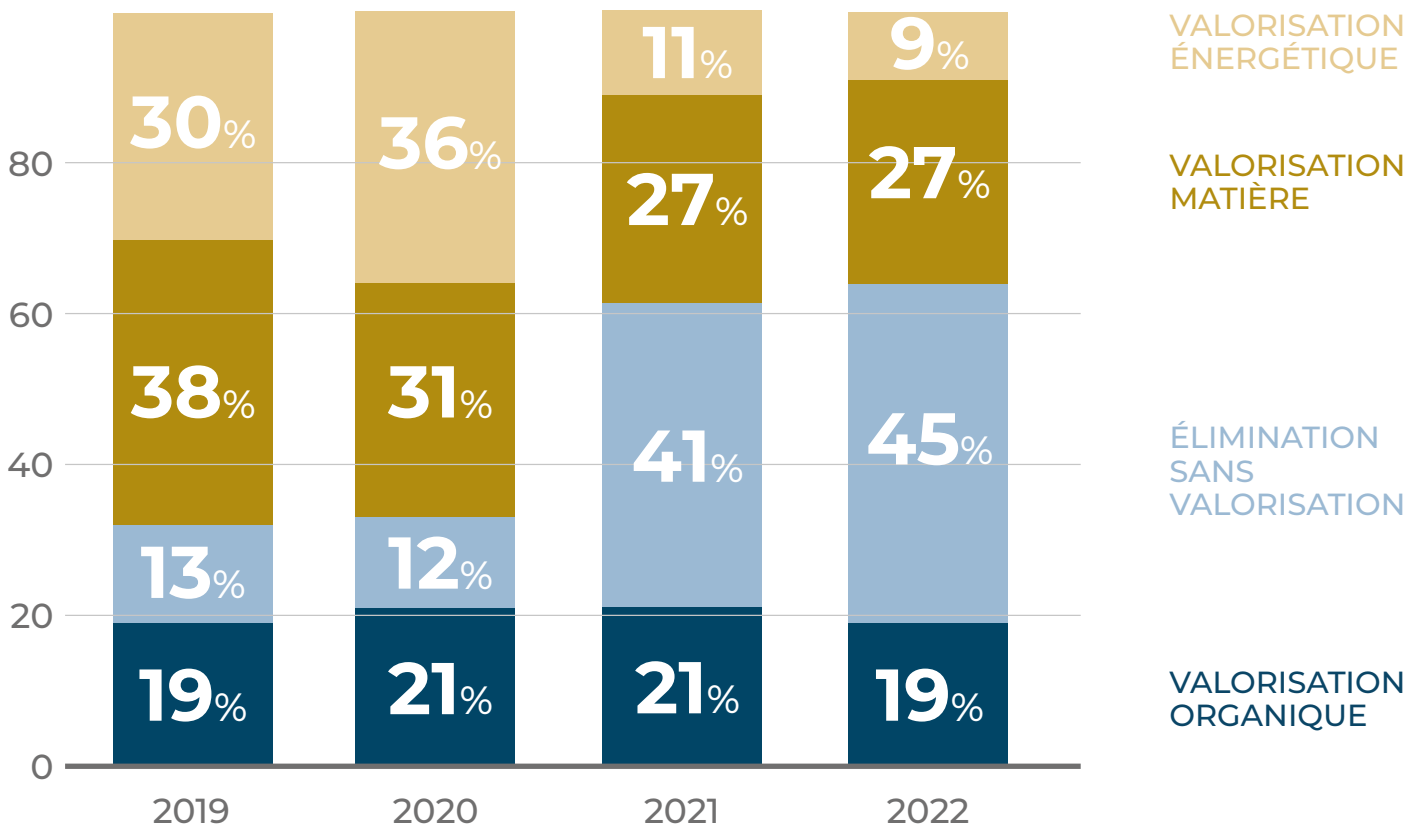
TOTAL

5 259,18

Écopôle de La Mole	Michelot Grimaud	Oredui La Seyne-sur- Mer	Oredui Grasse	Serahu Cagnes-sur-Mer	NCI La Londe- les-Maures	Ecorecept Flassans-sur- Issole
-	12,7	-	-	-	23,5	-
23,7	15,4	66,2	-	-	30	67
8,1	4	66,3	-	-	30	69
17	8,7	-	-	-	35	74
11,8	0	-	103	-	33	72
18,2	10	-	-	104	37	76
20,8	12,6	-	-	-	43	80
1	12,7	-	-	-	23,5	59
22,6	16	-	-	-	47	73
11	24,8	-	-	-	-	61
33,2	-	-	-	-	23	-
19,6	11,2	78	-	-	45	79
17,1	9,7	-	-	-	42	77
20	13,2	-	78	-	46	80

QUE DEVIENNENT NOS DÉCHETS ?

ÉVOLUTION 2019 | 2020 | 2021 | **2022**



**12 communes s'engagent
pour un territoire durable.**

Golfe de Saint-Tropez

Hôtel communautaire
2, rue Blaise-Pascal
83310 COGOLIN

Téléphone : 04 94 55 70 30

WWW.GOLFE-SAINTTROPEZ.FR

